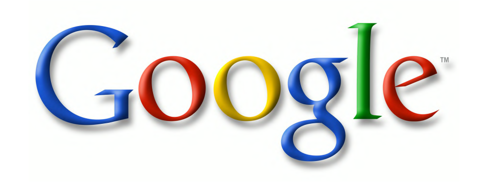



EX LIBRIS
G. LA PIANA







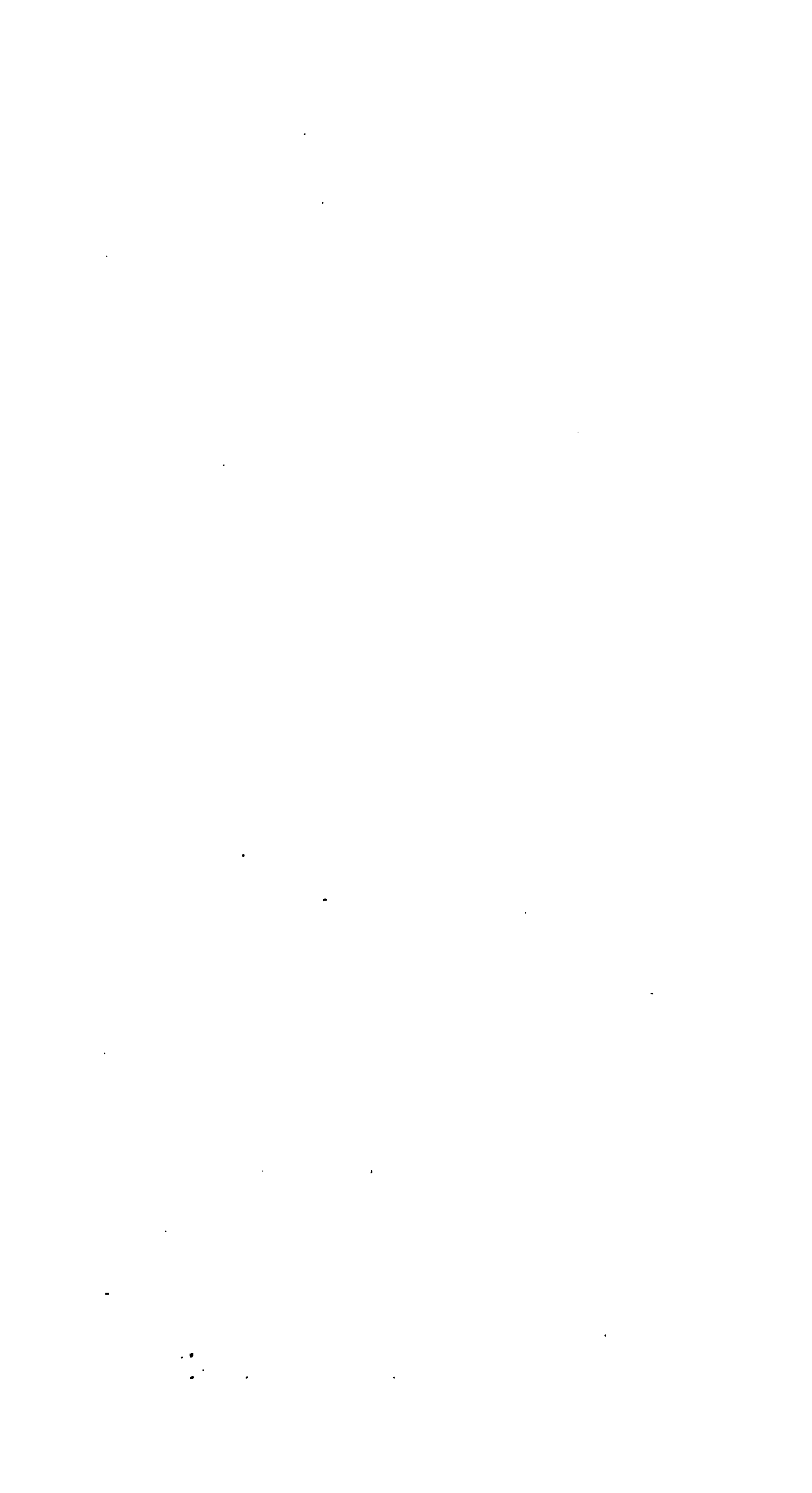
L'ART ET LE SENTIMENT DANS L'ŒUVRE DE CALVIN

Émile Doumergue

TROIS CONFÉRENCES

PRONONCÉES A GENÈVE
DANS LA SALLE DE LA RÉFORMATION
A LAUSANNE
DANS LE TEMPLE DE SAINT-FRANÇOIS
EN AVRIL 1902

GENÈVE
IMPRIMERIE « ATAR », RUE DE LA DOLE
—
1902



Un auditeur bienveillant (dont on connaît les efforts remarquables et persévérants en faveur de la diffusion des sentiments artistiques au sein du peuple genevois) a bien voulu me demander de le laisser publier ces conférences. J'ai accédé, avec reconnaissance, à un pareil désir, et j'ai donné mon manuscrit tel quel, me bornant à indiquer exactement les citations de Calvin, de telle sorte que tout le monde puisse les vérifier. — Et je n'ajouterai rien, ici, sinon mes remerciements les plus sincères à l'adresse de mes auditeurs et de mon éditeur.

E. D.



PREMIERE CONFÉRENCE

LA MUSIQUE

DANS L'ŒUVRE DE CALVIN



PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA MUSIQUE
DANS L'ŒUVRE DE CALVIN

MESDAMES ET MESSIEURS,



ES circonstances encourageantes et intimidantes, bizarres et logiques, qui m'ont amené ce soir devant vous, faciliteraient un long exorde. En réalité, à des conférences prononcées il y a quatre mois, il y a un mois, je vous apporte une réponse étudiée et préparée il y a dix-huit mois, au moins. Je me suis borné à la mettre, de mon mieux, au point.

Et cependant, vu la longueur de notre route et la brièveté de notre temps, je crois nécessaire de sacrifier toute explication rétrospective ou personnelle ; je n'essaie même pas de me prévaloir auprès de vous de cette combourgeoisie du cœur, sinon du sang, à laquelle finiront presque par me donner droit des visites de plus en plus fréquentes et agréables, et des amitiés chaque année plus vieilles et plus nombreuses ; et tout simplement je remplace la *captatio benevolentiæ*, classique et utile, par quatre remarques préalables, aussi sèches que possible.

D'abord, j'apporte mon hommage à M. Brunetière, et je le félicite d'avoir imprimé à la discussion

un tel caractère de gravité, d'élévation, de parfaite urbanité. C'est un modèle que M. Münz a suivi, et que j'essayerai d'imiter à mon tour.

Ensuite, je remercie les innombrables adversaires de Calvin d'avoir donné au calvinisme une telle actualité, d'avoir ramené vers notre Réformateur quelque chose qui ressemble presque à de la popularité. On n'avait rien vu de pareil depuis des siècles.

Ensuite, je me félicite de ce que, en vertu d'une mystérieuse harmonie préétablie, faisant des réflexions identiques quoique contraires, attaquants et défenseur nous nous soyons trouvés d'accord pour attirer l'attention du public sur l'*intellectualisme* de Calvin. Les critiques éminents, et les autres, ont pensé que, ce point étant universellement réputé le plus faible, c'était par là qu'il était le plus facile d'attaquer tout le système : tout comme j'avais pensé que, ce point étant universellement réputé le plus faible, si je parvenais à montrer qu'il est suffisamment fort pour résister aux attaques, c'était précisément par là qu'il était le plus facile de défendre tout le système.

Enfin, très honorables auditeurs, je prends la liberté de vous avertir que mon vif désir est de vous intéresser ; mais que mon désir plus vif encore est de vous convaincre. Or en histoire, il n'y a de vraie preuve que les documents authentiques. Je vous les apporte : des textes, des chants, des tableaux. Peut-être ces documents vous paraîtront-ils quelquefois trop nombreux, et même un peu fatigants. Je m'excuse d'avance. Mais il m'a semblé que, dans une question aussi éminemment protestante, je devais me servir de la méthode protestante, laquelle consiste à mettre les auditeurs en état de se décider par eux-mêmes, contre l'erreur, pour la vérité.

Et je commence en vous lisant les termes mêmes dans lesquels a été portée, contre notre Réformateur, l'accusation générale d'intellectualisme anti-artistique.

L'honorable membre de l'Institut, le critique le plus compétent, sans doute, en matière artistique, et le dernier que vous avez entendu parler sur l'art et le protestantisme, M. Münz, dans ses articles de la *Revue des Revues*, il y a deux ans, après avoir volontiers mis hors de cause Luther, faisait porter toutes ses critiques contre « l'orgueilleux et cruel Calvin », contre le « plus fanatique des chefs de la réforme », contre « le plus implacable des iconophobes » ; c'est lui qui « du même coup avait desséché le cœur et l'âme ». « Où et quand voit-on que l'auteur de l'*Institution* ait témoigné le moindre intérêt à n'importe quelle branche de l'art ? »

M. Münz est protestant. Il n'est point pasteur cependant. Or un pasteur, M. Douen, avait écrit :

« Le pape de Genève, esprit sec et dur, logicien et intellectualiste à outrance, Calvin, manque de cette chaleur de cœur, qui fait tant aimer Luther... Sa théologie sans entrailles... est l'ennemi de tout plaisir et de toute distraction, même des arts et de la musique... Calvin est le type du dogmatisme autoritaire, anti-libéral, anti-artistique, anti-humain, et anti-chrétien. »

Si un laïque et un pasteur protestants parlent ainsi, le langage d'un libre penseur comme Voltaire, sur Genève, ne nous étonnera plus :

> Noble cité, riche, fière et sournoise,
> On y calcule et jamais on n'y rit...
> Pour tout plaisir, Genève psalmodie
> Du bon David les antiques concerts,
> Croyant que Dieu se plaît aux mauvais vers.
> Des prédicants la morne et dure espèce
> Sur tous les fronts a gravé la tristesse...

Et nous serons enfin encore moins étonnés, si possible, d'entendre le Père Maimbourg, répéter : « Le calvinisme n'est qu'un squelette de religion... n'ayant ni vie, ni onction... Calvin a fabriqué une religion toute sèche et toute conforme à son tempérament ».

Jésuites, voltairiens, protestants, pasteurs même,

sont d'accord : c'est plus qu'une opinion, c'est un axiome.

Un axiome, ou une légende ? Pour le décider, nous examinerons aujourd'hui d'abord ce que Calvin *a pensé* de l'art en général et de la musique en particulier, ensuite ce que Calvin *a fait* pour la musique.

I

Qu'est-ce que Calvin a pensé de l'art ?

Or, Messieurs, à supposer qu'il n'en eût rien pensé du tout, cette absence de préoccupation artistique aurait au moins des excuses.

J'appelle la première : le malheur des temps. — Le calvinisme a le front chargé de tristesse. Son visage est pâle. Parfois tout son être est tendu par l'effort d'une énergie indicible. Même il est vêtu de deuil. C'est vrai. Le calvinisme n'est pas la religion de la pauvre femme, mère du joyeux Villon, qui s'agenouille au milieu de l'or et des belles couleurs d'une chapelle à la voûte et aux vitraux éblouissants, et qui, dans son ignorance paisible, adresse ses prières à la « haute déesse. » Cependant, c'est la religion d'une pauvre femme, mais de la mère du pasteur LeClerc, laquelle, assistant au supplice de son fils, au moment où le fer rouge perce la langue, s'écrie dans l'enthousiasme de sa foi biblique : Vive Jésus et ses enseignes ! Le calvinisme est une religion de martyrs. Et à ces calvinistes, n'ayant pour se réunir, entre deux massacres, que les bois et le Désert, on demande pourquoi ils n'ont pas orné leurs sanctuaires de statues et de tableaux, pourquoi ils n'ont pas construit des cathédrales romanes ou gothiques ? — En vérité, je me sens le droit de répondre avec le calviniste de la Hollande, le Dr Kuyper, faisant allusion à la mort de Goudimel à Lyon, au moment de la Saint-Barthélemy : « On reproche à la forêt d'être silencieuse, pourquoi donc a-t-on tué le rossignol ? »

Mais il y a une seconde excuse d'une toute autre nature : je veux dire *la nécessité d'une réaction,* non seulement contre les abus de la peinture et de la sculpture ecclésiastiques, mais contre les abus moins connus, et plus scandaleux peut-être, de la musique.

Exemples. Tandis qu'une partie des chantres entonnait un *Sanctus* ou un *Incarnatus*, les autres, accompagnés par la foule, chantaient des paroles comme celles-ci : *Robin m'aime*, *Trop m'a amour assaillie.* Et en plein Vatican, le maître de chapelle parlait au Saint-Père du *Magnificat*: « Margot, dans un jardin », ou de la Messe: « O Vénus, la belle. »

Du reste les décisions mêmes du concile de Trente constatent suffisamment ces aberrations, en essayant de les corriger, mais sans y réussir, comme le reconnaissent les historiens les plus favorables à la grande assemblée. Les efforts de Palestrina contre « la musique lascive et impure » (ce sont les expressions des Pères) furent impuissants. Et comment en aurait-il été autrement, alors que la papauté elle-même continuait à se procurer, pour sa chapelle, certaines voix par l'usage d'un crime spécial, et ici innommable ?

Une preuve bien significative de la persistance de ces étranges mœurs musicales, se trouve dans un *Recueil de Cantiques spirituels* enseignés par les Missionnaires royaux aux convertis du diocèse d'Alais, en 1735, deux siècles encore après la Réforme. Le livret n'a pas de musique, et, à la place, sont données, en toutes lettres, les indications suivantes: Cantiques V, VI, VII, le *Pater*, l'*Ave Maria,* le *Credo*, « sur l'air Birenne mes amours. » — Cantique XI, la Passion de Jésus-Christ, « sur l'air: des Folies d'Espagne. » — Cantique XII, à l'honneur de la Sainte-Vierge, « sur l'air*:* Prends, ma Philis, prends ton verre. » — Cantique XXVIII, le Paradis, « sur l'air : Charmante Gabrielle. » — Cantique XLV, Sentiments d'un pécheur converti, « sur l'air : Suivons, suivons l'amour. » — Cantique LI, Sentiments d'un cœur qui ne trouve rien

d'aimable que Dieu, « sur l'air : Grand Gosier disait à Grégoire. »

N'est-ce pas du reste en plein siècle de Louis XIV, en 1670, que Colletet composait « sur des airs souvent impudiques », (ce sont ses expressions), des Noëls comme celui-ci :

Il n'estoit petit ni grand
Qui n'apporta son présent,
Et no, no, no, no,
Et ne frit, frit, frit,
Et n'offrit sans cesse
Toute sa richesse.

Ces Noëls ont été réimprimés pendant deux siècles, même en 1874.

En vérité, si Calvin avait eu la même pensée que beaucoup de membres (pas les moins clairvoyants, certes) du concile de Trente, et avait cru que, pour extirper de pareils abus, il n'y avait qu'un moyen : proscrire absolument la musique moderne, quel reproche même et surtout les catholiques auraient-ils à lui faire ?

Or, Messieurs, je ne vous ai signalé ces excuses possibles que pour mieux vous faire sentir le mérite qu'a eu Calvin de les rendre inutiles.

Calvin, dans son *Institution* et dans ses *Commentaires*, nous expose en effet une théorie de l'art, fort originale, fort belle. La voici : l'art est le don de la grâce générale de Dieu à l'homme.

La grâce générale ! On a tellement parlé, il est vrai, de la grâce particulière (celle qui aboutit à la prédestination) que les théologiens eux-mêmes ont fini par ignorer la grâce générale, laquelle cependant n'est pas moins réelle, et dont le rôle n'est pas moins considérable. En effet, c'est par cette grâce générale que Dieu répand « les dons excellents de son esprit sur tout le genre humain » [1] et jette « quelques rayons de sa lumière sur les incrédules ». Même les

[1] *Opera Calvini* (édit. de Brunswick), XXIII, p. 99, 100; Commentarius in Genesin, ch. IV, vers. 20.

plus maudits, les fils de Caïn, ne sont pas dépourvus de cette grâce générale qui, au contraire, répartit sur tous « quelques dons et grâces », « des grâces qui sont bien à priser », qui enrichit les païens « libéralement d'excellentes grâces », « des témoignages évidents de la bonté de Dieu », même « de cette admirable lumière de vérité » [1] dont l'éclat nous « émerveille ». Bref, c'est cette grâce générale, distincte de la grâce particulière, qui est le fondement de la société civile, — distincte à son tour, et pour cette raison, de la société religieuse, — avec sa science, son industrie, sa philosophie et sa politique.

Théologiens et historiens se sont, dirait-on, entendus pour amputer tout simplement le calvinisme de cette grâce générale. Et il n'y a certes pas lieu de s'étonner qu'après deux ou trois amputations pareilles il ne soit plus resté aux yeux du public qu'un corps mutilé, hideux et très repoussant. Seulement, ce n'est plus le calvinisme.

Eh bien, Messieurs, parmi les dons de cette grâce générale sont les arts « instillés par Dieu en nos entendements », qui nous font « contempler la bonté de Dieu ». « Dieu est auteur et maître unique de tous ces arts ». [2] « Tous arts procèdent de Dieu et doivent être tenus pour inventions divines ». [3]

On objecte, il est vrai : mais par ce mot *arts*, Calvin entend seulement les arts libéraux et les arts mécaniques. — C'est inexact, Messieurs. Du nombre des arts Calvin n'exclut pas les arts proprement dits, ceux qui servent non seulement à « usage commun » ou « commodité », mais au simple plaisir. La déclaration est formelle : « Combien que l'invention de la harpe et autres instruments de musique, serve plutôt à *volupté et délices* qu'à nécessité, toutefois il ne la

[1] *Opera Calvini*, III, p. 315, 316. Institution chrétienne, liv. II, ch. II, par. 15.

[2] *Opera Calvini*, XXXVI, p. 483 ; Commentarii in Isaiam prophetam, ch. XXVIII, vers. 29.

[3] *Opera Calvini*, XXV, p. 58. Commentarii in quinque libros Mosis. Exodus, ch. XXXI, vers. 2.

faut pas tenir pour *superflue du tout*, et mérite encore moins d'être condamnée ». [1]

Vous avez bien entendu, Messieurs : Calvin ne blâme ni la *volupté*, ni les *délices ;* même il proclame que la *volupté* et les *délices* ne sont point choses *superflues*. Tout ce qu'il condamne, c'est « la *volupté* qui n'est point conjointe avec la crainte de Dieu, *et l'utilité commune de la compagnie des hommes* ». Mais ce n'est pas un chrétien-social qui désavouerait une telle restriction ; et toute autre volupté artistique est légitime.

De l'art en général, passons donc immédiatement à la musique, et prenons en mains la fameuse préface du Psautier.

« A la vérité, nous connaissons par *expérience* [par expérience et non en théorie] que le chant a grande force et vigueur d'*émouvoir* et *enflamber* le *cœur* des hommes, pour invoquer et louer Dieu d'un zèle plus *véhément* et *ardent*... Entre les autres choses qui sont propres pour récréer l'homme et lui donner *volupté* [encore la volupté artistique], la musique est, ou la première, ou l'une des principales ; et nous faut estimer que c'est un don de Dieu député à cet usage... A grand peine y a-t-il, en ce monde, [chose] qui puisse plus tourner ou fléchir çà et là les mœurs des hommes... Et *de fait*, nous *expérimentons* [encore les faits et l'expérience] que la musique a *une vertu secrète et quasi incrédible* à émouvoir les *cœurs* [encore le cœur]... Quand la mélodie est avec, toute parole mauvaise transperce beaucoup plus fort *le cœur*... tellement que comme par un entonnoir le vin est jeté dedans le vaisseau, aussi le venin et la corruption *est distillé jusqu'au profond du cœur*, par la mélodie. » [2]

Le cœur encore, et toujours le cœur ! Et, dans les pages dogmatiques de l'*Institution*, le cœur apparaît,

[1] *Opera Calvini*, XXIII, p. 100. Commentarius in Genesin, ch. IV, vers. 20.

[2] *Opera Calvini*, VI, p. 170. La forme des prières et chants ecclésiastiques. Epître au lecteur.

il faut dire : bat, avec une fréquence de plus en plus singulière : La parole, est-il dit, et le chant sont bons à une condition, « qu'ils suivent l'affection du cœur », — « qu'ils viennent de l'affection et du profond du *cœur* ». Alors « le chant est un bon moyen pour inciter *les cœurs* et les *enflamber* » (1). Mais « la langue sans le cœur est fort déplaisante à Dieu ».

Comment M. Douen a-t-il pu parler d'une théologie sans entrailles ? — Comment M. Münz a-t-il pu demander : « Où et quand voit-on que l'auteur de *l'Institution* ait témoigné le *moindre* intérêt à *n'importe* quelle branche de l'art ? » — Comment M. Brunetière a-t-il pu conclure : « L'*horreur de l'art* est et devait demeurer un des traits essentiels et caractéristiques de l'esprit de la réforme en général, et de la réforme calviniste en particulier ? » Je l'ignore. Et au lieu de le rechercher curieusement, je vous propose, comme transition entre ce que Calvin a *dit* et ce que Calvin a *fait*, d'écouter tout simplement la fugue de Bourgeois sur le Psaume 38.

II

Qu'est-ce que Calvin *a fait* pour l'art ?

Calvin a fait le *Psautier*.

Avant Calvin, la Réforme française n'avait pas de chant ecclésiastique.— L'idée du Psautier date de 1537, et du mémoire que Calvin présenta, avec Farel, au conseil de Genève. Trouvant que les oraisons des fidèles étaient « si froides que cela devait tourner à grand honte et confusion », il demanda que l'on chantât les Psaumes, afin que *les cœurs* de tous fussent *émus et incités.* »

Les troubles, l'exil, paralisèrent l'activité des Réformateurs. Mais à peine établi à Strasbourg, Calvin se mit en devoir d'exécuter son programme. Arrivé en

(1) *Opera Calvini*, IV, p. 418-421. Institution chrétienne, liv. III, ch. XX, par. 31, 32, 33.

septembre il annonce à un ami, *dès le mois de décembre,* qu'il va envoyer le Psautier à l'impression.

Où avait-il pris les paroles ? il s'était fait poète, et, trouvant dans des manuscrits plus ou moins corrects, douze Psaumes, traduits par Clément Marot, il s'en était emparé.

Où avait-il pris la musique ? Frappé tout de suite par la beauté de certaines mélodies strasbourgeoises, qui « souriaient davantage », dit-il, il s'en était également emparé. — Et ce fut le premier Psautier, le Psautier de 1539, dont le seul exemplaire connu est à la bibliothèque de Munich.

Pour la traduction *ultérieure* des paroles, Calvin adopta, à mesure qu'ils parurent, les Psaumes de Marot, qu'on l'accusait d'avoir «calvinisé» à Ferrare. Puis Théodore de Bèze acheva le travail de Marot, et Calvin, aussi impatient en 1551 que treize ans avant, en 1538, se fit envoyer les traductions de son ami, une à une, « par le premier courrier », spécifiait-il (1).

Et enfin pour la composition *ultérieure* des mélodies ? Ah ! ici, nous trouvons la légende établie même dans les livres protestants les plus scientifiques. D'après elle, le compositeur Bourgeois aurait dû fuir à Paris (mais c'est faux, il se retira à Lyon), pour éviter les tracasseries de Calvin (mais c'est faux, il partit parce que le Conseil refusait d'augmenter ses gages insuffisants), lequel Calvin aurait été furieux de ce que Bourgeois avait mis les Psaumes en quatre parties (mais c'est faux, puisque, peu de temps après, c'est Calvin lui-même qui demanda au Conseil l'autorisation pour Bourgeois de publier un nouvel ouvrage). Du reste pour faire justice de la légende, et illustrer les rapports de Calvin et de Bourgeois, il me suffit d'un mot, un petit mot que j'ai trouvé dans les cahiers vieux, jaunes, poussiéreux, difficiles à lire et souvent si éloquents, si vivants de vos Archives.

Bourgeois avait déplu à Messieurs, qui se fâchèrent, à tort, et le condamnèrent à la prison. Le

(1) *Opera Calvini,* XIV, p. 28.

procès-verbal note la décision, et, toujours dans la même séance, le même procès-verbal commence, une demi-page plus loin, un autre paragraphe : « Dempuis est entré maître Calvin ». *Dempuis! depuis!* Or voici ce que ce petit mot signifie. Au moment même où le Conseil prenait son étrange décision, un des conseillers sans doute, un ami de Calvin, connaissant ses sentiments pour Bourgeois, sort de la salle et court rue des Chanoines. En deux mots, il expose la situation. Calvin, qui dictait une lettre ou quelque commentaire, s'arrête au beau milieu de la phrase : sa mémoire était sûre de la retrouver et de l'achever quelques heures plus tard. A la hâte, il revêt sa pelisse, saisit son bonnet carré, et, en quelques secondes il est à l'Hôtel de Ville. Déjà il s'est fait annoncer au Conseil. Déjà il entre : « Dempuis est entré maître Calvin ». Et le voilà qui explique comment Bourgeois n'est pas en faute. — Son intervention cependant ne calma le Conseil qu'à moitié. Bourgeois resta en prison 24 heures, et, quand il fut remis en liberté, le Conseil fit de « gracieuses remontrances »... à Calvin lui-même.

On comprend dès lors comment, malgré la protection de Calvin, Bourgeois quitta Genève. — Mais le Psautier était achevé, le Psautier complet, celui de 1562, l'année du massacre de Vassy ; et voici le Psaume 65, traduit par Théodore de Bèze, avec la mélodie de Bourgeois, et l'harmonie de Goudimel.

Ici, Messieurs, mon imagination se reporte vers le premier et mince volume de 1539, isolé, exilé, là-bas, dans la bibliothèque bavaroise, et je suis saisi d'un indicible respect. Je pense à la petite graine de sénevé transformée en arbre immense, sur les branches de plus en plus robustes duquel les oiseaux sont venus, de tous les coins du ciel, chanter et s'abriter. Je pense au patriarche Abraham, seul, vieux, usé, qui, contre toute prévision humaine, est devenu le père d'un peuple aussi nombreux que les étoiles

du firmament. Végétation, génération véritablement prodigieuses! C'est du Psautier de 1539 que sort peu à peu le Psautier de 1562. La même année il y a 25 éditions. En quatre ans 62 éditions se succèdent. Les bibliophiles nous parlent de 1400 éditions, et les traductions se multiplient merveilleusement, comme les éditions. Le Psautier calviniste est traduit en anglais, en hollandais, en danois, en polonais, en bohème, en haut-romanche, en ladin, en italien, en espagnol, en portugais, en gascon, en béarnais, en malais, en tamoul, en sessouto, en latin, en hébreu, en esclavon, en zend. En moins de deux siècles, la Hollande seule en fait plus de 30 éditions, et l'Allemagne, le pays de l'admirable choral, jalouse de ce qu'elle appelle « la sirène du calvinisme », rivalise avec la Hollande.

La sirène du calvinisme! c'est bien l'opinion des *ennemis*, insulteurs systématiques comme Florimond de Raemond: « Rien, dit-il, n'a tant facilité l'entrée aux nouveautés de ces nouvelles religions!... Le nouveau chant doux et chatouilleux de ces Psaumes rimés a été la chaîne et cordage... par lesquels ils ont attiré les âmes ».

La sirène du calvinisme! c'est surtout l'opinion des *amis*, aussi peu sentimentaux cependant qu'un professeur, un professeur de théologie, et même de théologie du 17me siècle, Moyse Amyraud: « Du mélange de tant de voix, écrit-il, se forme je ne sais quelle harmonie, dont le seul son a quelquefois ravi les passants, tant l'air de ce chant est mélodieux et tant il est propre à donner à l'esprit des *émotions extraordinaires*. Pour nous, certes, nous pouvons bien parler de ce que nous en expérimentons. Il y a telle occasion, où les diverses paroles, animées de la façon, mettent *quasi nos âmes hors d'elles-mêmes*. De sorte que je ne crois pas qu'il se puisse voir en la terre, une plus belle image de ce que nous espérons quelque jour en paradis ».

En vérité, Messieurs, quel livre, excepté la Bible,

a eu un pareil honneur ! et quelle imagination se représentera jamais, les millions et les millions d'âmes, de tous pays et de toutes langues, qui ont trouvé consolation, joie, force, héroïsme dans ces chants merveilleux, depuis les calvinistes de Genève et de France, jusqu'à ces calvinistes d'Ecosse, qui les chantèrent au bruit des vagues contre les récifs de St-Andrews, et ces calvinistes de Hollande, qui les chantèrent pour épouvanter les vieilles bandes espagnoles, et ces calvinistes d'Angleterre qui les chantèrent sur les vaisseaux voguant vers l'Amérique, jusqu'à ces calvinistes qui les chantent encore, là-bas au sud de l'Afrique, sur les bords de l'Orange, ou dans les passes du Drakenberg !

Voilà le Psautier que Calvin a fait, le Psautier calviniste.

III

Ici, Messieurs, arrêtons-nous, et écoutons. Ecoutons le Psaume, non pas lent, traînant et traînard, monotone, froid, ennuyeux, endormi et endormant, non pas le Psaume que, peu à peu, comme un meuble usé, décrépit, déplaisant, et trop peu convenable pour nos salons modernes, nous avons coupé, restauré, rhabillé, raccourci et finalement éliminé de nos appartements et de nos livres de cantiques pour le reléguer dans quelque grenier, mais le Psaume vrai, vivant, jeune et fort, chanté comme une parole qui a un sens, qui exprime un sentiment profond et vif, qui jaillit d'un cœur vibrant d'ardeur, de certitude, d'espérance, de joie, d'enthousiasme... bref écoutons le vrai Psaume de Calvin.

Nous voici, par une belle après-midi de mai 1558, sur la grande promenade des étudiants de Paris, le Pré-aux-Clercs, aux bords de la Seine. Quelques étudiants chantent des psaumes, et leur chant est si beau que leurs camarades accourent et chantent avec eux. La même scène se reproduit le lendemain.

Seulement des seigneurs de la cour, les Chatillon, Condé, le roi de Navarre, se sont mêlés aux chanteurs. C'est une procession de 7 à 800 personnes qui se déroule, et la foule immense et ravie, écoute avec transport, quoi ? l'apparition du Psaume, chanté en choral, « cette harmonie inattendue, a dit Michelet, chant doux, simple et fort, si fort qu'il fut entendu de mille lieues, si doux que chacun crut reconnaître la voix de sa mère ». Et tandis qu'aux échos du Pré-aux-Clercs, répondaient les échos du Pré Fichaut de Bourges ou des promenades de Bordeaux, le vieil historien de l'Université de Paris, Bulée, disait : « Les protestants posaient, au chant des psaumes, le fondement de leur religion », et Florimond de Raemond disait : « C'est de ce millésime [l'apparition des psaumes], qu'on peut prendre la date de l'Eglise de Calvin », l'église des psaumes.

Voici le Psaume I, mélodie et harmonie de Bourgeois.

A partir de ce moment, les psaumes sont indissolublement liés à la vie publique et à la vie intime des calvinistes, et, comme on l'a dit, on pourrait faire un calendrier, où tous les événements saillants de l'histoire du protestantisme français seraient rappelés pa un verset de psaume.

Quel fameux verset par exemple que le verset Psaume 118:

> La voici l'heureuse journée
> Que Dieu a faite à plein désir;
> Par nous soit joye démenée
> Et prenons en elle plaisir.

Or, racontant la bataille de Coutras (1587), g par Henri de Navarre, le fils de Jeanne d'Albret, s duc de Joyeuse et l'armée catholique, D'Aubigné prime ainsi :

« Des deux artilleries, la dernière arrivée, cell Huguenots, fut la première prête, et commer

jouer avant neuf heures. Laverdin voyant le dommage qu'elle faisait, pique vers son général, et lui crie d'assez loin : « Monsieur, nous perdons pour attendre; il faut jouer. — La réponse fut: Monsieur le maréchal dit vrai. » Il retourne au galop prendre son rang, fait sonner et prend la charge.

« Là-dessus, le roi de Navarre, ayant fait faire la prière partout, quelques-uns firent chanter du Psaume 118, *La voici l'heureuse journée.* Plusieurs catholiques de la cornette blanche crièrent assez haut pour se faire entendre : « Par la mort, ils tremblent, les poltrons: ils se confessent. » Vaux, lieutenant de Bellegarde, qui avait plus souvent frotté ses genoux à ces gens-là, et qui seul rallia au combat, dit au Duc; « Monsieur, quand les Huguenots font cette mine, ils sont prêts de se bien battre. » — Et quelques heures après, la victoire était à eux.

Mais ce même chant: *La voici l'heureuse journée*, soutenait les calvinistes dans d'autres combats, plus dangereux, plus difficiles. C'est héroïque de s'élancer sans peur dans la mêlée, au galop de son coursier. C'est plus héroïque, couché sur un lit d'agonie, de recevoir, calme et souriant l'assaut du dernier ennemi que l'homme ait à vaincre sur cette terre, la mort. Tel se montra l'auteur du récit que nous venons de lire, d'Aubigné. Sa veuve a raconté: « Deux heures avant sa mort, il dit d'une face joyeuse et d'un esprit paisible et content: *La voici l'heureuse journée !* »— Il y a plus héroïque encore. Ecoutez! Loin de l'excitation du combat, loin de l'affection des leurs, en face de la foule hurlante de rage et de haine, sur les échafauds, au pied du gibet, ce sont les martyrs du XVIIIme siècle, les Louis Ranc, les François Bénézet, les François Rochette, qui, avec leur âme glorieuse, font monter vers le ciel, où leur Sauveur les attend, le chant du triomphe : *La voici l'heureuse journée !*

Oui, Messieurs, Psaumes et martyrs ne font qu'un, comme la parole et le cœur d'où elle jaillit, et c'est

au chant des psaumes, que nous pouvons suivre toute cette histoire incomparable.

On arrête les martyrs.— Ce sont les 14 de Meaux, que l'on vient de surprendre dans la chambre, où ils célébraient la Cène du Seigneur. On les emporte dans des charrettes ; on les emmène vers les plus horribles souffrances. Alors oubliant tout, pour ne penser qu'à l'outrage fait à leur Dieu, frémissant d'une sainte indignation, ils jettent au peuple fanatisé les paroles du Psaume 79 :

Les gens entrés sont en ton héritage,
Ils ont pollu, Seigneur, par leur outrage,
Ton temple sainct, Jérusalem destruicte,
Si qu'en monceaux de pierres l'ont réduite.
Ils ont baillé les corps
De tes serviteurs morts
Aux corbeaux pour les paistre,
La chair des bien-vivants
Aux animaux, suivans
Bois et plaines champestres.

Les martyrs sont en prison. — Anne du Bourg, mis au pain et à l'eau, séparé de tous ses amis, même enfermé dans une cage, se met à chanter des psaumes, et c'est le soupir du Psaume 130 qui s'échappe de son âme :

Du fons de ma pensée,
Au fons de tous ennuis,
A toy s'est adressée
Ma clameur jours et nuits.
Entend ma voix plaintive,
Seigneur, il est saison ;
Ton oreille, ententive
Soit à mon oraison.

Les martyrs sont sur la charrette fatale. –
sont cinq jeunes étudiants, traîtreusement arr
quand ils se rendaient de Genève à leur poste d'é
gélisation. Dans le chemin qui va du cachot
bûcher, quelle parole pourra dire leur joie dé
dante, sinon celle du Psaume 9, celui que le Psa
indique comme « un chant triomphal, par le

David rend grâce à Dieu de certaine bataille qu'il gagna, et magnifie la justice de Dieu qui venge les siens en temps et lieu » ?

> De tout mon cœur j'exalteray
> Seigneur, et si raconteray
> Toutes tes œuvres non pareilles,
> Qui sont dignes de grans merveilles.
> En toy je me veux resjouir,
> D'autre soulas ne veux jouir;
> O Très Haut, je veux, en cantique,
> Célébrer ton nom authentique.

Les martyrs sont sur les tréteaux de l'échafaud. — C'est Jean Bertrand, garde de forêt : « Le bourreau lui serra rudement le col de la corde. Mais Bertrand passa cette injure et violence, et lui dit : « Mon ami, Dieu te pardonne », et se prit à chanter du Psaume 25 et du Psaume 86, les versets convenant au temps et à l'acte où il était ».

Il chante :

> A toy, mon Dieu, mon cœur monte,
> En toy, mon espoir ay mis.

Et encore :

> Mon Dieu, preste moy l'aureille
> Par ta bonté non pareille.
> Respons moy, car plus n'en puys,
> Tant pauvre et affligé suis.

« Il avait le visage beau au possible, et les yeux élevés au ciel. Il se présenta de grand cœur sur le siège qui lui était préparé, au bout d'une pièce de bois, et dit ces mots : « Le beau lieu qui m'est ici préparé. — O heureuse journée » ! Et quand le feu fut allumé, il s'écria, et dit : « Mon Dieu, donne la main à ton serviteur ; je te recommande mon âme ». — Et tenant ainsi Dieu par la main, il monta au ciel.

Les martyrs sont dans les flammes. — Ils ont été enfermés, torturés : leur langue a été coupée. Enfin le feu libérateur pétille. C'est Jean Rabec, ancien frère mineur : « Le lieutenant criminel... et autres...

vinrent à la géôle... et commandèrent qu'on lui coupât la langue et le menât au supplice. Le bourreau le prit et l'attacha à une claie, derrière une charrette, en piteux spectacle. Et Rabec dressant les yeux au ciel, priait Dieu,... jetant force sang par la bouche et fort défiguré à cause de ce sang. Etant dévêtu, fut environné de paille devant et derrière, et force souffre jeté sur sa chair. Elevé en l'air, il commença le Psaume « Les gens entrés sont dans ton héritage », voire intelligiblement, combien qu'il eût la langue coupée... Et ainsi étant élevé, demeura plus de demi quart d'heure, sans que le feu fut allumé, continuant son Psaume... Le feu étant mis, Rabec poursuivit le Psaume, et fut abaissé, puis élevé, par plusieurs fois... de sorte que les entrailles étant déjà à demi sorties, encore parlait-il, n'ayant quasi plus figure d'homme. »

Les gens entrés sont en ton héritage...
Des prisonniers, le gémissement vienne
Jusques au ciel, en la présence tienne :
Les condamnés, et ceux qui jà se meurent,
Fais que vivants par ton pouvoir demeurent.

Reste, Messieurs, le plus célèbre de nos psaumes, celui qui a reçu le nom de *Psaume des batailles*, de Marseillaise calviniste, de choral de Luther huguenot, ce cri suprême de confiance qui traverse et anime toute cette épopée, aussi émouvante que grandiose :

Que Dieu se montre seulement,
Et on verra, soudainement,
Abandonner la place
Le camp des ennemis épars,
Et ses haineux, de toutes parts,
Fuir devant sa face.
Dieu les fera tous s'enfuir,
Ainsi qu'on voit s'évanouir
Un amas de fumée.
Comme la cire auprès du feu,
Ainsi des méchants devant Dieu,
La force est consumée.

La mélodie de ce psaume, où l'on trouve aujourd'hui les grondements de l'orage, le fracas de la foudre, et le roulement lointain du tonnerre, a une histoire vraiment curieuse. Elle fut composée, vers 1525, pour le pacifique Psaume 119, par l'habile chantre, devenu protestant, de la cathédrale de Strasbourg, Thomas Greiter. Calvin, en connaisseur émérite, fut tout de suite charmé, et mit sur cette mélodie son Psaume 36, qu'il remplaça bientôt par celui de Marot. Et ce fut seulement en 1562, que Théodore de Bèze enleva cette mélodie au Psaume 36, et la donna à sa traduction du Psaume 68. A partir de ce moment, le ***Psaume des batailles*** existait.

Les armées huguenotes l'adoptèrent ; il les conduisit aux combats de Dreux, de St-Denys, de Jarnac, de Moncontour, d'Ivry. Puis tout se tut. La Révocation, pour arriver à briser les cœurs, avait commencé par fermer les bouches, jusqu'au moment où, à bout de forces pour souffrir, là-bas dans nos Cévennes à jamais glorieuses, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, se levèrent, saisis d'un enthousiasme mystérieux. Ils entendaient des voix ; ils tombaient en extase ; ils prophétisaient. Et, tout à coup, le ***Psaume des batailles*** éclata sur les cimes de L'Aigoual. Alors, les plus braves soldats du grand roi, s'arrêtant, tournèrent le dos, saisis d'une terreur subite. Il fallut traiter avec les insurgés, et, à vues humaines, les Camisards, sauvant le protestantisme, avaient sauvé la liberté de conscience !

Que Dieu se montre seulement !

❦

Tel est, Messieurs, l'art dont Calvin a donné la théorie, et tel est le chant dont Calvin a été l'inspirateur et le propagateur. Voilà ce que Calvin a pensé et fait pour la musique.

Il est temps qu'un dernier retour offensif de la Légende nous pousse à une conclusion finale et générale.

Mais enfin, s'écrie cette Légende, n'est-il pas incon-

testable que Calvin a été l'ennemi de l'art, puisque, dans son *Institution*, cette phrase se trouve en toutes lettres : « Les chants et mélodies qui sont composés au plaisir des oreilles *seulement, comme* sont tous les fringots et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ils appellent musique rompue, et chose faite, et chants à quatre parties, ne conviennent nullement à la majesté de l'Eglise, et ne se peut faire qu'ils ne déplaisent grandement à Dieu » (1) ? N'avons-nous pas ici, enfin, le *confitentem reum* ?

Pas le moins du monde, Messieurs, et décidément la Légende joue de malheur. Ce fameux texte ne se trouve que dans la traduction française de 1560, traduction où abondent les erreurs, les contre-sens, même les non-sens, et que Calvin, naturellement, n'a pas revue. Ce texte est absent de l'édition latine de 1559, la seule qui fasse autorité. Calvin avait dit : « Les chants et mélodies qui sont composés au plaisir des oreilles seulement, ne conviennent nullement à la majesté de l'Eglise, et ne se peut faire qu'ils ne déplaisent grandement à Dieu. » L'auteur de la traduction a *intercalé :* « comme sont tous les fringots et fredons de la papisterie, et tous ce qu'ils appellent musique rompue, et chose faite, et chants à quatre parties ». Quelle valeur a cette intercalation ?

D'autant plus, que si le texte était authentique, la Légende ne serait pas plus avancée, car il ne signifierait pas du tout ce qu'on lui fait signifier. Calvin, n'y condamnerait, *ex-professo,* ni l'harmonie en général, ni le chant à quatre parties en particulier, mais seulement une certaine harmonie, qu'il prendrait soin de bien spécifier « le chant à quatre parties... de la papisterie ». Rien de plus.

En réalité, Messieurs, Calvin, à l'exemple des luthériens dont on ne conteste pas le sens musical, selon l'avis de Goudimel, auquel on ne dénie pas le génie artistique, Calvin a tout simplement voulu que, dans

(1) *Opera Calvini,* IV, p. 420.

les temples, les calvinistes chantassent « *tous* et bien », comme le reconnaît M. Douen lui-même.

En d'autres termes : le chant à l'unisson (voilà pour la musique), et le chant en langue vulgaire (voilà pour les paroles), tel est le chant démocratique, que Calvin s'est borné à réclamer avec plus d'énergie et de rigueur que tous les autres Réformateurs ! Il s'est lui-même exprimé ainsi : « On doit chanter de cœur et de langue... [1] pas de langue sans le cœur... non en langage grec entre les Latins, ni en latin entre Français et Anglais... mais en *langage commun du pays* qui se puisse entendre de toute l'assemblée...[2] Les chansons spirituelles *ne se peuvent bien chanter que de cœur*. Or *le cœur requiert l'intelligence*. Et en cela... gît la différence entre le chant des hommes et celui des oiseaux. Car une linotte, un rossignol, un papegay chanteront bien, mais ce sera sans entendre. Or le propre don de l'homme est de chanter sachant ce qu'il dit. Après l'intelligence doit suivre le cœur et l'affection. » [3]

Et, Messieurs, par ces grandes paroles, pleines de cœur et de bon sens (autant de cœur que de bon sens, et autant de bon sens que de cœur), notre Réformateur ne traçait rien moins que le programme d'une véritable révolution artistique, celle qui, grâce à la rencontre providentielle de ces deux génies si bien faits pour se comprendre, Calvin et Bourgeois, allait transformer le chant catholique, aristocratique, hiératique, derrière la cloison des jubés, en un chant protestant, démocratique, laïque, de l'assemblée tout entière.

Le chant catholique, en effet, était sans mesure. Il ne faut pas, disait-on, que le diable batte la mesure dans le sanctuaire. — Bourgeois compose ses mélodies dans un mouvement à deux temps, vif et entraînant.

Le chant catholique se faisait une loi de la monotonie : pas de ton dans le plain-chant, mais seulement

(1) *Opera Calvini*, IV, p. 419.
(2) *Opera Calvini*, IV, p. 420, 421.
(3) *Opera Calvini*, VI, p. 171.

des modes. — Bourgeois introduisit les deux modes distinctifs de la musique populaire, facile, et donna naissance à la tonalité moderne.

Le chant catholique enfin ne tenait pas compte des paroles. Il mêlait les paroles religieuses, en latin, des prêtres, aux paroles grivoises, en français, des fidèles. — Bourgeois restitua à la mélodie son importance, sa gravité, la gravité même des paroles...

Et c'est en face de cette révolution, inaugurant l'avènement de la musique moderne, démocratique, que l'on dit : Calvin, l'intellectuel, a fait œuvre d'aristocrate !

Je reste, Messieurs, sur le terrain artistique et même musical. Je ne réponds pas : Calvin n'a pas aristocratisé la religion — parce qu'il a démocratisé le dogme ; désormais l'élection divine choisit les fidèles sans distinction de classe, ni de science, les princes et les couturiers, les docteurs et les cardeurs de laine, et, les rendant victorieux de toute la hiérarchie civile et de toute la hiérarchie ecclésiastique, ouvre à cette glorieuse démocratie les portes de la félicité éternelle ; — parce qu'il a démocratisé la méthode théologique ; désormais le fondement de la connaissance et de la certitude religieuses, ce n'est plus la scolastique avec son érudition et ses syllogismes, c'est le témoignage du Saint-Esprit qui rend l'humble femme, l'ouvrier mécanique, Calvin dira : « pas même un homme du moyen peuple, mais le plus sot et rude porchier » (1), capable de confondre la Sorbonne, ses moines et ses docteurs ; — parce qu'il a démocratisé l'Eglise ; désormais dans aucune autre, même protestante, ne sera poussé si loin le principe du sacerdoce universel, abolissant toute distinction de supériorité, établissant l'égalité du pasteur et du laïque, faisant courber sous la censure des plus simples membres du Consistoire, les membres du Conseil de Genève, le fils de Jeanne d'Albret, même la duchesse de Ferrare...

(1) *Opera Calvini*, V, p. 405. Responsio ad Sadoleti Epistolam.

Non, en ce moment, je me borne à répondre: Vous vous trompez, et la preuve suffisante, c'est que Calvin a démocratisé le chant religieux, c'est-à-dire la voix même de la religion !

Devant ce fait capital, arrêtez-vous donc un moment et vous instruisez, *et nunc erudimini,* ô profonds critiques, ô grands historiens de nos révolutions sociales : il vous révèlera le secret, qui semble vous être resté jusqu'ici inconnu.

C'était le moment, où l'ami de Calvin, Hotman, publiait à Genève sa *Franco-Gallia*, ce pamphlet qui proclame l'imprescriptible souveraineté des nations sur elles-mêmes, avec une vigueur telle, qu'il faudra aller jusqu'au Contrat social pour rencontrer dans notre littérature une œuvre politique républicaine supérieure en influence. — C'était le moment, où l'ami de Calvin, John Knox, publiait à Genève ce traité qu'il intitulait lui même : « le premier son de la trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes », qui fit trembler Marie la Sanglante, et que Elisabeth ne pardonna jamais. — C'était le moment, où l'ami de Calvin, Goodman, publiait à Genève, son « droit d'obéissance au souverain, » droit d'obéissance et de révolte, où il s'écriait: « Rois et gouverneurs sont une partie du peuple. » — C'était le moment, où l'ami de Calvin, Duplessis Mornay, publiait à Genève sa « puissance légitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le prince » et terminait en résumant les aspirations de toute démocratie présente et future dans ces deux mots, désormais fatidiques : Justice et charité. « La justice veut qu'on lie les mains aux tyrans ruineurs du droit: la charité requiert que l'on tende la main à ceux qui sont accablés. » — C'était le moment enfin, où l'ami de Calvin, son disciple, son successeur, Théodore de Bèze, publiait à Genève son « Droit des Magistrats sur leurs sujets », et concluait : « le peuple n'est pas né pour les magistrats, mais au contraire les magistrats pour le peuple. »

Et certes, c'était beaucoup ! Les principes étaient

formulés de la démocratie moderne, de cette charte, vraiment immortelle, qui, pensée dans le cabinet de la rue des Chanoines, et sortie, comme notre Martyrologe, des presses de Genève, pouvait désormais parcourir l'Europe, traverser l'océan avec les *Plymouth-fathers*, et revenir en France dans la giberne de Lafayette, raturée, sans doute, mutilée, mais bien reconnaissable encore sous le titre de Déclaration des droits de l'homme, de 1789. — C'était beaucoup : ce n'était pas assez.

Car ce qui fait les révolutions sociales, ce n'est pas seulement la tête des intellectuels : c'est surtout le cœur des peuples.

Alors je pense à Jericho. Les Israélites s'étaient rassemblés avec tous leurs hommes, avec toutes leurs forces. Ils étaient impuissants. La trompette de la foi, la trompette de Dieu sonna, et les murailles de Jericho croulèrent.

Plus forte que Jericho était au XVIme siècle la citadelle de l'aristocratie absolutiste et sacerdotale. — Plus faible que l'ancien Israël était la poignée de cet Israël nouveau, que d'épouvantables massacres décimaient, que rois et prêtres traquaient, sur terre et sur mer. Mais alors un son plus puissant que celui de tous les pamphlets, un son mystérieux et fort, sortit du fond même du cœur, de l'âme populaires : les psaumes calvinistes ! Le roi de France les entendit chanter par les Huguenots ! Le roi d'Espagne les entendit chanter par les Gueux ! Le roi d'Angleterre les entendit chanter par les Puritains ! La démocratie chrétienne, la vraie, la seule qui puisse non seulement tout démolir, mais tout rebâtir, la démocratie calviniste fit retentir tous les échos de l'ancien monde de ses notes vengeresses et triomphales. Et alors — ce fut la part de la musique dans l'œuvre de Calvin — alors, ce qui croula, ce ne fut pas Jericho, ce fut Rome.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LA PEINTURE

DANS L'ŒUVRE DE CALVIN



DEUXIÈME CONFÉRENCE

LA PEINTURE
DANS L'ŒUVRE DE CALVIN

Mesdames et Messieurs,



I j'étais venu, il y a quatre ou cinq semaines, vous parler de la peinture dans l'œuvre de Calvin, voici en quels termes j'aurais abordé mon sujet :

« En passant de la musique à la peinture, vous aurais-je dit, nous mettons le pied sur le terrain le plus favorable, d'après elle-même, à la Légende anticalvinienne. Ici, plus d'hésitation, ni de restriction, réelle ou apparente, mais seulement les affirmations de M. Brunetière : « L'horreur de l'art est, et devait demeurer, un des traits essentiels et caractéristiques de l'esprit de la Réforme, en général, et de la Réforme calviniste en particulier », ou les affirmations de M. Münz : « La beauté, aux yeux de Calvin, n'est qu'un sujet d'idolâtrie... En dehors de quelques concessions toutes platoniques, où et quand voit-on que l'auteur de l'*Institution* ait témoigné *le moindre intérêt à n'importe quelle* branche de l'art ? »

Mais, depuis ces quatre ou cinq semaines M. Münz est venu à Genève.

Oh ! Messieurs, ces voyages à Genève ! de quelle

utilité ne sont-ils pas... pour ceux qui les entreprennent! C'est à se demander si le chemin de fer qui va de Paris à Genève ne passerait point... dans les environs de Damas!

M. Münz est venu, il a parlé, et une vraie révolution a été opérée dans le domaine de la critique calvinienne: le terrain sur lequel la question doit être désormais posée et débattue, a été déplacé, changé du tout au tout.

Evidemment, il s'est passé pour M. Münz ce qui s'était passé pour M. Brunetière. Entre leurs dernières publications à Paris, et leurs discours à Genève (il a beau ne s'être écoulé que 18 mois ou 2 ans) les deux membres éminents de l'Institut ont repris et beaucoup étudié leur sujet; ils ont fait plus ample, plus profonde connaissance avec lui, et sans hésiter à se contredire, quelquefois jusque dans les termes mêmes, avec une loyauté aussi rare que louable, ils sont venus proclamer ici leurs nouvelles et récentes convictions. Ainsi ils ont planté, l'un pour la morale, et l'autre pour l'art, le poteau, en deçà duquel aucune critique honnête, consciencieuse, ne saurait plus rétrograder, et d'où, en conséquence, toute critique protestante peut et doit partir.

Désormais, grâce au savant critique et historien de l'Ecole des Beaux-Arts, *il est acquis* qu'on peut proscrire de l'art les représentations d'êtres animés, de peur de donner place à l'idolâtrie, et sans être le moins du monde atteint d'iconophobie. Témoins les Israélites. — *Il est acquis* qu'on peut ne pas s'occuper d'art sans y être hostile, ni même indifférent. Témoin l'Evangile. — *Il est acquis*, enfin, que l'art a fait son entrée, son invasion dans l'Eglise, comme concession aux habitudes des païens, et qu'alors (nous ne saurions enregistrer trop exactement les propres paroles de M. Münz), « Calvin n'a pas prononcé l'anathème contre toute œuvre d'art, mais seulement contre celles qui pouvaient favoriser le culte des images ». Même, allant plus loin encore,

cherchant au delà des textes « la pensée intime » de notre Réformateur, M. Münz n'a pas hésité à nous le montrer prêchant dans la cathédrale de Saint-Pierre, si belle dans sa simplicité, si noble, montant dans une chaire artistement sculptée, laissant en place des stalles d'un travail élégant, et il s'est écrié, sous forme de conclusion : « Calvin a montré par son exemple qu'aucun cadre ne lui paraissait trop beau pour le culte divin ».

Nous ne sommes pas étonné, après ces déclarations, qu'ayant à ce point modifié ses idées sur les théories de Calvin, M. Münz ait, proportionnellement, modifié ses idées sur sa personne, et que notre Réformateur, qui n'était il y a deux ans qu'un *orgueilleux,* un *cruel,* un *fanatique,* le plus *implacable* des *iconophobes,* lui apparaisse aujourd'hui comme un « grand esprit », un esprit « aussi supérieur », un esprit « tellement supérieur », que loin de lancer l'anathème contre l'art, il aurait le premier protesté contre les abus anti-artistiques de quelques-uns de ses prétendus disciples. Tout cela est aussi justement pensé que franchement dit. Voilà ce qui est acquis.

N'est-ce pas assez ? et, certainement Messieurs, cette pensée doit monter à votre esprit : puisque tout est fini, et pour le mieux, n'y aurait-il pas lieu de faire l'économie de cette conférence ?

Je le regrette, Messieurs, pour vous, et encore plus pour le calvinisme : tout n'est pas fini et, malgré les apparences, la question, au lieu d'être supprimée, est simplement transformée. Ceux-là mêmes qui ont fait justice de la première moitié de la légende, et mis Calvin hors de cause, n'en maintiennent que plus énergiquement, semble-t-il, la seconde moitié de la légende, et continuent à soutenir que le calvinisme a été funeste à l'art. N'est-ce pas reprendre, au moins en partie, d'une main, ce qu'on avait accordé de l'autre ?

En tout cas, à cette accusation sous sa dernière forme, négligeant toutes les réponses déjà faites, et en particulier celle qui consiste à montrer comment les

artistes protestants ont « foisonné » (c'est le terme de M. Münz lui-même), en France, jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes, je me borne à vous apporter la réponse que voici :

Calvin a tracé un programme pour l'art dans la peinture : « Je ne suis pas tant scrupuleux, dit-il, de juger qu'on ne doive endurer ni souffrir nulles images. Mais d'autant que l'art de peindre et tailler [la peinture et la sculpture] sont dons de Dieu, je requiers que l'usage en soit garanti pur et légitime ». En conséquence, Calvin estime qu'il n'est pas « licite de représenter Dieu sous forme visible » (c'est sa seule et unique restriction) ; mais « il reste qu'on [ne] peigne et qu'on ne taille sinon les choses qu'on voit à l'œil » par exemple, « les histoires, pour en avoir mémorial, ou bien figures, ou médailles de bêtes, ou villes, ou pays [1] ». En d'autres termes, le domaine entier du visible, du réel, hommes et choses, nature et histoire, tel est le programme de la peinture selon Calvin.

Or, ce programme a été réalisé, non point par Rembrandt seul, qu'il ne faut pas abaisser au rang d'un simple partisan de l'art pour l'art, d'un peintre individuel et fantaisiste, alors qu'il a été au contraire l'expression la plus géniale et la plus logique du tempérament artistique de son pays et de son peuple, mais il a été réalisé par l'école hollandaise tout entière.

Et ma conférence de ce soir, Messieurs, a pour but exclusif de vous apporter, à l'appui de ce fait, les preuves historiques d'abord, artistiques ensuite.

I

Les preuves historiques.

Au commencement du XVIme siècle, les Pays-Bas, divisés plus tard en Pays-Bas du Nord et Pays-Bas du Sud, constituaient un seul peuple, avec une seule

(1) *Opera Calvini*, III, p. 135, 136. Institution chrétienne, liv. I, ch. XI, par. 12.

école de peinture. « Il n'y a pas, dit Taine, d'école hollandaise distincte, parce qu'il n'y a point encore d'école belge distincte. Au moment où commence la guerre d'indépendance les peintres du Nord travaillent à se faire Italiens comme les maîtres du Midi ».

Mais en 1600, tout change. Pourquoi ? Taine, que je cite parce qu'on ne peut ni contester sa compétence, ni suspecter son impartialité, Taine répond : « C'est la grande révolte, la longue et terrible guerre de l'indépendance, aussi grandiose en ses événements que notre Révolution française. Cette révolution a pour conséquence de diviser en deux pays, désormais distincts, un pays jusque là uni et un. » « Les échafauds et les batailles (c'est toujours Taine qui parle), ayant coupé la nation en deux, firent deux peuples, l'un catholique et légitimiste, la Belgique, l'autre protestant et républicain, la Hollande... Anvers et Amsterdam eurent deux conceptions différentes de la vie, partant des écoles de peinture différentes et la crise politique qui dédoubla le pays, dédoubla l'art. » — Désormais Anvers, ce fut Rubens ; Amsterdam ce fut Rembrandt !

En conséquence, Messieurs, tout ce que nous avons à savoir, c'est ce que fut cette révolution, cause de la nationalité et de l'art hollandais.

Nous sommes ici à Genève en 1559. Un jeune noble bruxellois (donc pas un Hollandais, mais un Belge, car il s'agit non de race mais de religion) un jeune noble bruxellois, de 20 ans, écoute avidement les leçons de Calvin à l'auditoire, et fréquente assidûment la maison de la rue des Chanoines, ainsi que celle de Théodore de Bèze. C'est Marnix de Saint-Aldegonde, qui de la bouche même du Réformateur, apprend le secret de la foi calviniste. Puis il rentre chez lui. Il rencontre Philippe II, occupé à introduire dans les Pays-Bas les décisions du Concile de Trente. Et immédiatement c'est le duel, et à mort.

A la voix de Marnix, des jeunes gens, sortis comme lui de l'école de Genève, se réunissent à

Bréda. Marnix a rédigé la déclaration de guerre. Elle est jurée. La révolution éclate.

D'un côté, Rome, le Concile de Trente, Philippe II, le duc d'Albe, avec ses 10,000 sicaires, prêts à égorger 18,000 martyrs et à en chasser 100,000. Alors la Belgique sera faite.

De l'autre côté, Genève, le calvinisme, Marnix de Saint-Aldegonde. D'abord il est seul. Les luthériens résistent. Guillaume d'Orange résiste. 1.500 révoltés et le frère même de Marnix sont écrasés, en vain. Mais Marnix reste. Il gagne au calvinisme le Taciturne. Il compose, dans la plus pure langue de la Bible et des Psaumes le *Wilhelmus*, le chant pieux et national par excellence, le cantique moitié psaume et moitié chanson, chant du banni, chant du gueux, cantique de Déborah sur les rivages de la mer du Nord. Au bruit de ses strophes, les vieux sicaires espagnols, épouvantés, s'arrêtent, reculent. Et Marnix, « pour la damnable secte et hérésie des calvinistes », tour à tour apôtre, diplomate, théologien, général, controversiste, lançant tous les pamphlets, brandissant toutes les proclamations, concluant tous les pactes, rédigeant toutes les dogmatiques, coule dans le moule calviniste le plus dur l'esprit et la langue de la Hollande. Après quoi, il se met à traduire de nouveau la Bible ; il dédie son travail aux Etats généraux, comme la pierre définitive de la fondation de la république chrétienne ; de telle sorte que pour violer la liberté ou les Etats, désormais, il faudra fouler d'un pied sacrilège la Bible de Marnix ! Après quoi, vieux lutteur épuisé, il s'affaisse sur les pages mêmes de sa traduction.

Mais son œuvre et la Hollande étaient faites. Au prix de 80 ans de misères, de famines, d'exils et d'échafauds, par Marnix et par le Taciturne, le calvinisme avait non seulement converti un peuple, il l'avait formé et comme tiré du néant. Il avait extrait son sol des abîmes de l'Océan (« la terre de l'eau », dira Victor Hugo), il avait créé son âme avec son

corps, sa langue avec sa religion, sa liberté avec sa foi ! Plus encore que les puritains du *May Flower*, plus même que les Ecossais de John Knox, la Hollande, c'était le calvinisme.

Or il n'en fallait pas moins, Messieurs, pour résister à la contre-révolution du jésuitisme et de l'inquisition, cette contre-révolution qui déchaînait ses raffales terribles contre la Réformation, et son œuvre émancipatrice de tous les vieux despotismes, théologiques, sacerdotaux et politiques. — Il n'en fallait pas moins pour battre Philippe II, pour préparer Richelieu, pour arrêter Louis XIV, pour renverser les Stuarts. — Il n'en fallait pas moins pour constituer là-bas, non point à la limite de l'océan, mais à la limite des deux mondes, ce petit tas de boue, boue de Hollande pétrie dans l'esprit de Calvin, qui seule pouvait être ce qu'elle a été : la digue infranchissable, derrière laquelle allaient grandir la conscience et les libertés du monde moderne.

Telle fut, d'après l'histoire, la révolution par laquelle le calvinisme fit la Hollande et l'art hollandais.

II

Mais, je le comprends, Messieurs, cet argument historique peut vous paraître trop extérieur, et par là insuffisant. De l'histoire passons donc à l'art et à sa psychologie.

Toutefois, Messieurs, permettez-moi, au préalable, d'observer que je n'ai aucune envie de réfuter ma thèse en l'exagérant.

Je ne viens pas soutenir que le climat de la Hollande n'est pour rien dans la peinture hollandaise, ni que Rembrandt a été un calviniste aussi orthodoxe que Marnix. Non. Le climat est bien pour quelque chose, et même pour beaucoup, dans la peinture italienne ou espagnole. Personne ne conteste cepen-

dant que ces pays n'aient des écoles de peinture catholiques. De même on pourrait discuter (on l'a fait) l'orthodoxie de Raphaël, de Vélasquez, de Rubens. Personne ne conteste cependant que ces maîtres ne soient la gloire de l'art catholique. Il s'agit évidemment d'un esprit, d'un esprit général, qui, lui-même, n'est jamais tout à fait indépendant du milieu matériel, au sein duquel il se développe.

Et enfin, je ne veux pas soutenir que le calvinisme est, à lui seul, tout le protestantisme, ou est essentiellement différent des autres protestantismes. Ici et là, les caractères essentiels sont les mêmes; seulement ici, dans le calvinisme, ils sont plus accusés, ils sont plus poussés à leur maximum de logique. Le calvinisme, c'est le protestantisme, mais renforcé, fortifié, développé, radicalement dépouillé des hésitations, des contradictions; il est le protestantisme nécessaire en face du jésuitisme et de l'inquisition. Pour vaincre, à cette heure suprême, le protestantisme avait besoin d'être lui-même, tout entier lui-même, héros sans défaillance, bloc sans fissure. Le calvinisme fut ce bloc, dans la résistance, et ce héros dans l'attaque. Voilà pourquoi il vainquit.

Cela bien compris, je continue : Le premier caractère, commun au calvinisme et à la peinture hollandaise, c'est que tous deux sont laïques.

On n'a peut-être pas assez remarqué que Wiclif fut prêtre, Jean Huss fut prêtre, Luther fut moine, et Zwingle fut prêtre. En France, le Réformateur avant la Réforme, le Fèvre d'Etaples ne fut pas prêtre, et les deux grands Réformateurs ne furent pas prêtres. Quels laïques au contraire qu'un Farel et un Calvin!

Celui qui mériterait peut-être le nom de Réformateur de la Hollande, Marnix de Saint-Aldegonde, était un gentilhomme. Quinet en a fait la juste remarque : « On fut étonné, dans les Pays-Bas, de voir un homme du monde, un diplomate, un homme de guerre, parler avec l'autorité d'un prêtre. L'auteur du compromis

des nobles devenait le fondateur de l'église batave. Cet apôtre était un laïque, et cela contribua à donner à l'église hollandaise son caractère particulier entre toutes les églises de la Réforme. »

Mais il y a plus, et Calvin avait laïcisé, non seulement l'église, mais tout particulièrement l'art. C'est le fait si ignoré, si curieux, qui ressort de la théorie calviniste de l'art (je vous ai cité les textes dans notre premier entretien) et, d'après laquelle l'art est un don fait par la grâce générale de Dieu, non pas aux élus, mais tout particulièrement aux non-élus. Donc la sphère propre de l'art n'est pas l'Eglise, la société des élus, encore moins la société sacerdotale, hiératique, c'est le monde civil, laïque. Et le plus célèbre commentateur hollandais de Calvin, le théologien, homme d'Eglise et homme d'Etat également éminent, le Dr Kuyper, qui préside, en ce moment même, aux destinées de la Hollande, a écrit: « Non seulement le calvinisme était capable, mais le calvinisme était obligé de confesser que par la grâce de Dieu, les Grecs étaient la nation primordiale en fait d'art; que, en vertu de ce développement de la Grèce, l'art avait conquis ses droits à l'existence indépendante. Et la Renaissance, apparaissant comme un retour de l'art à ses origines, ne pouvait pas être aux yeux du calvinisme un phénomène coupable. Il y voyait plutôt un mouvement ordonné par Dieu. Le calvinisme encourageait la Renaissance, non pas accidentellement, mais consciemment, de propos délibéré, d'accord avec son plus profond principe. » — Théodore de Bèze, en effet, ne met-il pas François I, le prince de la Renaissance, parmi les « hommes illustres », dont Dieu s'est servi pour remettre sus la vraie religion, bien qu'il ait été, à un moment, un de ses plus atroces persécuteurs? Le calvinisme proclamait ainsi l'émancipation, la laïcisation de l'art, comme de la philosophie, comme des sciences, et comme de la politique.

Aussi voyez Rubens! Son merveilleux talent, malgré tous ses efforts, ne peut briser les vieilles at-

taches du Moyen Age ; il peint pour les princes ou pour les églises, pour l'empereur ou pour le clergé. Au contraire, dans la Hollande, le génie calviniste de Rembrandt crée une peinture laïque, civile, on pourrait dire laïque jusque dans ses gravures religieuses.

Mais ni Rubens n'est une exception catholique, ni Rembrandt n'est une exception protestante. Faites promener un enfant dans le musée d'Amsterdam et dans le musée du Louvre, il constatera la différence. Ici, dans les galeries italiennes ou espagnoles, des tableaux dits religieux, c'est-à-dire des tableaux de cloître et d'église. Ce sont ceux qui attirent le plus l'attention. Là, comme dans les galeries de Harlem ou de La Haye, où que ce soit, des tableaux de genre et des portraits. Au premier abord on ne voit pas autre chose. Et les plus grandes toiles, en général historiques, ne font que grouper les portraits de membres des corporations ou de magistrats. On a même pu se servir du terme de peinture municipale.

Voici la fameuse *Ronde de nuit*, si faussement ainsi nommée, le type de tous les tableaux de corporations militaires, non plus l'association similaire de Flandre, toujours une confrérie religieuse, mais une association franchement nationale, indépendante, venant en aide à l'autorité municipale, gardienne de la cité et de la sécurité publique. Les capitaines, les soldats de ces corporations tiennent à se faire représenter tout vivants, après la réunion où ils ont discuté, voté, banqueté. Rembrandt accepte le mandat qu'on lui confie ; mais plus puissant que la nature elle-même, créant une vie et une lumière particulières, animant cette foule d'un élan si irrésistible, que plus d'un spectateur, dit-on, opère quelquefois un mouvement instinctif de recul pour la laisser passer, il fait de cette prise d'armes de la *Garde civique*, non pas seulement le modèle, le type de tout un genre, mais le symbole même de l'héroïsme qui a conquis l'indépendance de la patrie.



Sortie de la garde civique, dite « La Ronde de Nuit »
(1642)
Musée d'Amsterdam



Les syndics des drapiers
(1661)
Musée d'Amsterdam



Ou bien si, à la corporation militaire, vous préférez la corporation industrielle, voici non pas seulement un chef-d'œuvre de Rembrandt, mais un chef-d'œuvre de la Peinture: *les syndics des marchands drapiers*. Leur dernier historien et le plus compétent, a dit: « On reste surpris de l'intensité de vie, de la grande tournure de ces personnages. Ce ne sont pourtant que de braves bourgeois, des drapiers, qui causent entre eux de leurs affaires. Mais ces mâles et honnêtes visages ont un aspect imposant, et qui commande le respect. On sent chez ces hommes, auxquels leurs confrères ont confié leurs intérêts, toute une existence de droiture et de loyauté, des trésors de santé physique et morale, accumulés par une race saine et robuste. » De telle sorte que, avec les portraits de ces syndics, Rembrandt a peint, non pas cinq Hollandais, mais l'industrie hollandaise, cette industrie faite de loyauté et de scrupuleuse justice, qu'on appelait en France l'industrie huguenote (honnête comme un huguenot), et hors de France, l'industrie réfugiée (honnête comme un réfugié), l'industrie calviniste.

Le second caractère commun au calvinisme et à la peinture hollandaise, c'est que tous deux sont réalistes, humains.

Avec la tendance laïque et civile, nous nous éloignons des sacristies, avec la tendance réaliste et humaine, nous nous éloignons du cloître.

Ici vous pensez certainement que je n'ai rien à vous apprendre sur l'opposition du calvinisme au monachisme. Ce n'est par sûr. — Par exemple, savez-vous bien tout le prix que l'ascétisme calviniste a accordé au corps humain ?

Il y a un texte, qui reste immuable dans la théologie de Calvin, depuis le premier *Catéchisme* de 1537 jusqu'à la dernière édition de *l'Institution*, en 1559. C'est l'explication de la demande dominicale : « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » — « Par laquelle,

dit Calvin, généralement nous demandons à Dieu toutes choses qui font besoin à l'indigence de notre corps... Car ce bon Père n'a pas en dédain de recevoir même notre corps en sa garde et solicitude » (1). — Et quant à l'objection des mystiques, « qu'il n'est point convenable que les enfants de Dieu, qui doivent être spirituels... appliquent leurs désirs aux choses terrestres, » Calvin la déclare « trop profane : » « Comme si la bénédiction de Dieu, s'écrie-t-il, et faveur paternelle, ne reluisaient pas même au boire et manger qu'il nous donne, ou qu'il fût écrit en vain que le service, que nous lui rendons, a les promesses, tant de la vie présente que de celle qui est à venir (2) ».

Et le Catéchisme d'Heidelberg, qui, avec celui de Calvin lui-même, a élevé les peuples calvinistes, en particulier le peuple hollandais, dès sa première réponse, affirme que la consolation du chrétien « dans la vie et dans la mort » est d'appartenir à son Sauveur « *tant de corps* que d'âme. »

Or voici les conséquences, que le calviniste hollandais, dont j'ai parlé, le Dr Kuyper, nous montre sortant logiquement et historiquement de ces principes: « Pas de faux spiritualisme, comme si la foi n'intéressait que l'âme, et comme si la rédemption n'avait de promesse que pour la vie à venir. Christ est la consolation pour nos âmes et pour nos corps, la même consolation... Cela se rapporte naturellement à toute la sphère de la vie, dans laquelle sont plongés notre corps et notre âme... Notre Catéchisme condamne donc du même coup toute malpropreté, toute négligence. Le soin pour la santé de mon corps, le soin pour la nourriture de mon corps, le soin pour le vêtement de mon corps font immédiatement partie

(1) *Le Catéchisme français*, de Calvin, avec deux notices par Albert Rillet et Théophile Dufour, 1878, p. 76, 77. — *L'Institution chrétienne* (liv. III, ch. XX, par. 44) dit : « Nous demandons de Dieu généralement tout ce dont notre corps a besoin pour son usage... car ce très bon Père n'a point en dédain de prendre même notre corps en sa protection et sauvegarde. » *Opera Calvini*, IV, p. 437.

(2) *Opera Calvini*, Institution chrétienne, IV, p. 438.

des devoirs de la foi, comme le soin de la maison, et comme la participation à la vie civile, au mouvement scientifique, aux préoccupations de la société : tout doit être placé sous la purifiante influence de la foi... C'est précisément à cette conception purifiante de la consolation chrétienne, que notre peuple calviniste a dû sa réputation de propreté, sa vie pure et riche dans la famille, sa prospérité dans le trafic, dans l'industrie, sa célébrité dans l'art... »

Il n'y a rien à ajouter ; il n'y a qu'à ouvrir les yeux et à voir ce calvinisme... en peinture.

Voici un tableau où un corps est au centre. Quel corps ? Un cadavre. Mais autour de ce mort, quelle vie ! C'est un tableau offert à la corporation des chirurgiens par le célèbre professeur Tulp. Il s'agissait, dit encore l'éminent historien de Rembrandt, M. Emile Michel, de représenter « l'enseignement scientifique, portant sur des réalités, et non sur des abstractions. Sans recourir à de vaines allégories, ni à des symboles plus ou moins rebattus, Rembrandt personnifie la science, et, sous les portraits d'hommes de son temps et de son pays, il la caractérise... Au lieu de prendre la vie sur l'idée, il la prend sur le fait, et son art, sorti des entrailles mêmes de la nation, traduit fidèlement sa vie et ses mœurs. »

Un critique anglais est allé plus loin. Il a montré que si la *Vierge à la chaise* est le tableau typique du catholicisme, la *Leçon d'anatomie* pourrait être considéré comme le tableau typique du protestantisme. Et pourquoi ? Parce que Rembrandt y a peint la science, mais la science montrant à propos de la structure spéciale, du mécanisme particulier d'un muscle du bras, une des plus étonnantes merveilles de l'habileté du Créateur. Leçon de science, qui est une leçon de foi ! C'est-à-dire, après la milice calviniste, et le commerce calviniste, la science calviniste !

Mais voici qui est peut-être plus significatif encore, *le Ménage du Menuisier*, du Louvre. Dans une chambre d'ouvriers hollandais, une jeune mère, sur

un siège bas, tout à côté du berceau, donne le sein à son enfant. Une femme plus âgée admire cet enfant, en écartant un peu le voile qui le lui cache. Au fond, le menuisier travaille, les manches retroussées, à côté de la fenêtre qui laisse entrer un soleil couchant et doré. Le chat ronronne à l'écart, près du foyer. Quelle est cette famille, dont le gros livre tombé des mains de la femme âgée, une Bible, indique l'esprit, et qui est toute baignée dans l'atmosphère de la plus pure affection, dans la plus bienfaisante moralité du travail en famille, comme elle est baignée dans la lumière rayonnante du bon Dieu ? Certains critiques discutent pour savoir s'il faut l'appeler *la Sainte famille*, ou le *Ménage du menuisier*. Mais n'est-ce pas précisément ce qu'a voulu le peintre, humanisant et réalisant le sujet le plus idéal et le plus divin, idéalisant et divinisant le sujet le plus réel et le plus humain ? C'est la Famille Sainte de ce menuisier, où la mère s'appelait Marie, et l'enfant Jésus. Plus rien de gothique il est vrai, plus d'auréole d'or, mais la divinité elle-même, devenue laïque et réelle dans une famille de Hollande ! Ainsi, le calvinisme et la peinture hollandaise, l'Evangile à la main et surtout dans le cœur, ouvraient de toutes parts à la religion le monde moderne, laïque et réaliste.

Le troisième caractère commun au calvinisme et à la peinture hollandaise, c'est que l'un et l'autre sont individualistes.

Nous nous retrouvons en face de la grande doctrine de l'élection. Non pas que chaque Hollandais en ait sondé toutes les profondeurs ; mais ce qu'il en sait au moins, c'est que Dieu élit chaque individu, individuellement.

Et tout de suite la mesure change, de ce qui est grand et de ce qui est petit. Si Dieu prend plaisir à se tourner vers un ouvrier ignoré, inconnu, et confère à ce méprisé du monde, une dignité souveraine dans son royaume, comment l'enfant de Dieu n'aurait-il

d'attention que pour ce qui paraît brillant, élevé ? Se détournant de ces fausses apparences, son regard découvre bientôt de magnifiques richesses dans la réalité insignifiante, pauvre, de la vie la plus ordinaire. Taine parle ici comme le Dr Kuyper : « Ce que l'instinct national exige, dit Taine, et provoque, c'est la représentation de l'homme réel et de la vie réelle tels que les yeux les voient, bourgeois, paysans, bétail, échoppes, auberges, appartements, rues et paysages. On n'a pas besoin de les transformer pour les anoblir ; il leur suffit d'être pour être dignes d'intérêt. La nature par elle-même, quelle qu'elle soit, humaine, animale, végétale, inanimée, avec ses irrégularités, ses trivialités, ses lacunes, a sa raison d'être, comme elle est. Dès qu'on la comprend, on l'aime, on jouit de la voir. L'art a pour but, non de l'altérer, mais de l'interpréter ; à force de sympathie, il la rend belle. » — Oui, Messieurs, le panthéisme, dont Calvin ne blâmait que le nom chez Zwingle, cette proclamation calviniste de l'immanence, continuelle et universelle, du Dieu transcendant, voilà le fondement de la peinture de genre.

Et puis la doctrine de l'élection fixe surtout les regards sur l'individu, sur l'homme individuel, pour beaucoup de raisons, et pour celle-ci en particulier. Celui qui est élu, est élu en vue d'une tâche, de telle sorte que, pour le calviniste, un même mot, qui revient sans cesse, désigne l'action de Dieu sur l'homme et l'action de l'homme dans le monde ; c'est le mot *vocation*. La *vocation* de chaque homme ici-bas se confond avec la *vocation* de Dieu, là-haut !

Dès lors, tandis que celui qui agit se trouve animé d'une force divine, laquelle décuple, centuple toutes les forces humaines (qu'est-ce qui arrêterait ce représentant de Dieu même ?) celui qui voit cette action, s'arrête et admire ; c'est l'action de Dieu même dont l'individu malgré toute l'humilité de son apparence est l'instrument magnifique, sacré. Le bourgmestre qui obéit à sa vocation, le médecin qui

obéit à sa vocation, le marchand qui obéit à sa vocation, le cordonnier ou l'amiral qui obéissent à leur vocation, la mère, l'enfant, la servante, qui obéissent à leur vocation, méritent d'être peints, autant et plus, beaucoup plus que les rois, que les empereurs, méchants et coupables. Toute vocation — si elle est vraie — est égale à n'importe quelle autre vocation. Toutes les vocations vraies sont divines.

Et complétant le Dr Kuyper, Taine ajoute: « Pour ces imaginations réalistes et parmi ces mœurs républicaines, dans ce pays où un cordonnier-armateur peut se trouver vice-amiral, le personnage intéressant est un citoyen, un homme de chair et d'os, non pas habillé ou déshabillé à la grecque, mais avec son costume et son attitude ordinaires, tel magistrat qui gouverne bien, tel officier qui s'est bravement battu. Il n'y a qu'un emploi pour le style héroïque, ce sont les grands portraits qui décorent les hôtels de ville et les établissements publics en commémoration des services rendus. Et de fait, on voit naître ici un genre nouveau de peinture, le vaste tableau qui comprend cinq, dix, vingt, trente portraits en pied, de grandeur naturelle, administrateurs d'hôpital, arquebusiers qui vont au tir, syndics assemblés autour d'une table, officiers qui portent un toast dans un banquet, professeurs qui démontrent à l'amphithéâtre, tous groupés autour d'une action ».

Il faut donc revoir ici ces collections de portraits qui s'appellent la *Ronde de nuit*, les *Syndics des marchands drapiers*, la *Leçon d'anatomie*. Mais surtout je veux fixer un moment vos regards sur un portrait isolé, de tous les portraits de vieilles dames, qui comptent parmi les meilleurs du peintre, le meilleur peut-être, celui d'Elisabeth Bas. Une femme de 72 à 75 ans, coiffe et collerette blanches, robe noire, mais avec une correction non sans élégance, est assise à côté d'une petite table, où se trouve un livre qu'elle vient de lire, la Bible. Et cette Bible explique tout le personnage, sa simplicité, sa droiture, son bon sens,



La leçon d'anatomie
(1632)
Musée de La Haye



Le ménage du menuisier
(1640)
Musée du Louvre

sa force morale. Cette femme, c'est la mère de tout ce peuple de Hollande, c'est la femme calviniste.

Reste le quatrième et dernier trait, commun au calvinisme et à la peinture hollandaise; celui que nous a déjà révélé la Bible d'Elisabeth Bas, et la Bible du Ménage du menuisier : l'un et l'autre sont bibliques. Vous le comprenez, Messieurs, ce trait est le plus important; car, si le biblicisme de Rembrandt est accordé, comme le biblicisme de Calvin n'est pas contesté, il sera certain que les chefs des deux écoles, l'une artistique et l'autre théologique, auront puisé leurs inspirations à la même source.

Or c'est précisément sur le biblicisme de Rembrandt que les critiques sont le plus d'accord. Le dernier, M. Emile Michel nous le montre frayant avec des chrétiens de toutes les confessions, même avec des juifs, « essayant de tirer des lumières sur le vrai sens des Ecritures, sur les interprétations diverses des livres sacrés, dans lesquels il puisait à peu près exclusivement ses inspirations. »

Charles Blanc dit : « Est-il un peintre, je le demande, qui ait compris, comme Rembrandt, la sublimité de l'Evangile ? Non, il n'est pas un peintre, même parmi les plus grands, qui ait lu l'Evangile comme Rembrandt a su le lire. Lui seul a vu le côté humain des Ecritures, et ce côté humain est vraiment divin. »

M. de Ronchaud a dit : « Il a renouvelé la légende chrétienne en dépouillant ses sujets sacrés de toute poésie étrangère à l'esprit de l'Evangile. »

M. Koloff a dit : « Rembrandt a introduit la Bible... dans la vie civile, populaire, de famille : il est le peintre de l'âme. Ses compositions trahissent une connaissance de la Bible, qui ferait honneur à un théologien protestant. »

Et pour ne pas multiplier indéfiniment ces témoignages, un Hollandais, dont l'anticalvinisme exalté a fini par le journalisme incrédule et parisien,

Busken Huet, dans l'ouvrage même qu'il intitule : *Le pays de Rembrandt,* et où il déclare que les Réformateurs avaient de « l'aversion pour la science » tout comme « les inquisiteurs et les jésuites », que « l'histoire ne connaît pas deux phénomènes humains qui aient moins de contact que le calvinisme et l'art », Busken Huet a écrit : « Par le génie de Rembrandt, un art nouveau et saint est sorti de la Hollande du XVIIme siècle. La vieille Bible redevient une fois de plus jeune... Si l'on peut imaginer un art calviniste, s'il peut y avoir un art calviniste, voilà l'art calviniste » !

Messieurs, ce n'est pas assez dire encore. Rembrandt en effet a été non seulement d'une manière générale le peintre du biblicisme calviniste, mais, dans la Bible, il a trouvé tout spécialement la christologie calviniste.

Cette théologie est caractérisée par une affirmation, plus contradictoire, que dans les autres théologies protestantes, de l'humanité et de la divinité du Christ. Calvin, à côté de la divinité, a affirmé avec une telle énergie l'humanité, qu'on l'a accusé d'arianisme. Or c'est précisément dans cette contradiction, rendue visible par son pinceau et son burin, que le génie novateur de Rembrandt triomphe. Aucun Christ n'est plus humain que le sien ; par exemple après la résurrection, quand il apparaît comme un martyr échappé du quartier juif, épuisé, mal peigné, chancelant, affamé... Et cependant cet homme est plus Dieu que tous les dieux auréolés. Il n'est pas Dieu à un endroit de son corps, en un point. De tout son corps s'échappe un rayonnement, une radiation, qui ne modifie aucun trait humain, et qui transforme tout son être.

Quand Jésus enfant prend le sein de sa mère, la poitrine de Marie est baignée de lumière.

Quand Jésus, l'ami de Lazare lève la main, il jette sur le mort un tel flot de lumière vivante, que la tombe entière est éclairée, et que, du fond de ses ténèbres, un reflet magnifique éclaire tous les assistants.

Le Christ a beau être absent, sa divinité est présente, corporellement. Et par une inspiration, qui est vraiment le dernier mot de cette conception calviniste et artistique, Rembrandt, dans son dessin de Dresde, en arrive à nous montrer les disciples d'Emmaüs reculant épouvantés devant le siège d'où leur maître a disparu, mais qui resplendit encore de cette radiation divine.

Et je vous le demande, Messieurs, qu'est-ce qui justifie davantage notre affirmation : « l'école hollandaise, c'est le programme de Calvin réalisé par le pinceau de Rembrandt », — « l'école hollandaise c'est le calvinisme lui-même dessiné, gravé, peint » — qu'est-ce, dis-je, qui la fortifie davantage : les faits les plus incontestés de l'histoire, ou les analyses les plus élémentaires de la psychologie artistique ?

❦

Messieurs, nous pouvons donc conclure cet entretien et ces deux premiers entretiens.

Nous avons parlé de la musique et de la peinture. Si nous avions voulu parler de l'architecture, nous aurions dû nous borner à répéter ce qu'a dit M. Münz : à Genève, les calvinistes ont donné un véritable style, sobre mais naturel, à leurs maisons particulières. Et quant à la sculpture, Calvin a eu beau indiquer sa place, comme celle de la peinture, cette place est restée vide.

En conséquence, nous accordons qu'à une époque de réaction nécessaire contre la matérialisation de la religion, les calvinistes, hommes de l'esprit en face de symboles trop grossiers, hommes de la vie intime en face des forces et des tentations du monde extérieur, nous accordons, dis-je, que les calvinistes ont créé un art surtout intérieur, surtout subjectif, pas matérialisé dans les amas de pierres d'une cathédrale gothique, ou dans le bloc de marbre dur et blanc d'une statue, mais spiritualisé dans les créations qui

exigent le moins de matière, celles de la peinture et de la musique. Nous accordons cela. Où est la honte? où est la faute? et en définitive qu'avons-nous accordé autre chose que ce fait : les calvinistes ont été les grands propagateurs de l'art subjectif, réaliste, moderne, et pour l'appeler par son nom : de l'art individualiste?

En un sens, c'est là précisément ce que nos adversaires constatent, puisque un de leurs trois grands reproches est celui-ci ; les calvinistes ont fait œuvre d'individualistes. Seulement nous approuvons ; eux, blâment. Il faut donc nous expliquer, au risque de vous imposer deux ou trois minutes de philosophie sociale, et d'attention particulière. — Mais pas davantage : car l'explication désirée nous est tout de suite fournie par l'union des deux derniers caractères de l'école hollandaise, tels que nous venons de vous les montrer : individualisme et biblicisme. Pas l'un *ou* l'autre, mais l'un *et* l'autre! Comme celui de l'école hollandaise, l'individualisme de Calvin a été un individualisme biblique, c'est-à-dire chrétien.

Individualisme d'abord. On n'a pas tort en effet de dire « qu'avant Calvin, la religion était une affaire sociale », pourvu que par : *sociale*, on entende *socialiste*, et que par : *avant Calvin*, on entende le moyen âge et le paganisme, à l'exclusion de l'époque évangélique. Alors oui, Calvin a ramené cette « affaire socialiste » à une « affaire individualiste », comme l'avaient fait les apôtres et le Christ.

Pour Calvin, le salut est une propriété individuelle. Le calvinisme n'enseigne pas la socialisation de ces magiques moyens de grâce, j'allais dire de production, appelés sacrements, tous remis à l'Eglise et entre les mains du clergé. Le calvinisme n'enseigne pas davantage la socialisation de ces prétendus produits du travail, appelés mérites, tous réunis dans le trésor unique de l'Eglise, dont une hiérarchie de fonctionnaires sacrés a la garde et la clef. Le calvinisme ne pousse pas le socialisme religieux jusqu'au

communisme inclusivement, habituant ainsi l'esprit de ses fidèles à des théories, qu'ils voudront d'autant plus dangereusement faire passer dans le monde matériel, le jour où ils nieront plus radicalement l'existence du monde spirituel. Individualisme!

Mais individualisme biblique, c'est-à-dire chrétien! Pour Calvin, le salut n'est pas individuel, dans le sens où on l'a dit, comme si l'individu était l'auteur unique de son salut, comme si les meilleurs d'entre nous étaient en danger constant d'en être les plus égoïstes. Contre ces prétendues idées calvinistes, Calvin a protesté avec toute la violence claire et terrible de sa logique. C'est Dieu, répète-t-il, et Dieu seul qui est l'auteur du salut de l'homme; et au cardinal Sadolet: « Cela sent peu son vrai théologien, explique-t-il, de tant vouloir astreindre l'homme à soi-même ». « L'office d'un homme chrétien est de monter plus haut qu'à chercher à acquérir seulement le salut de son âme ». Au-dessus du salut individuel, il y a la « gloire du Seigneur », et c'est cette gloire que nous devons avant tout « désirer, accroître et illustrer » par toutes les manifestations de notre vie [1].

De telle sorte que d'après Calvin, l'individu n'appartient à aucun homme (voilà pour garantir l'indépendance de l'individu et la liberté des peuples); mais il appartient encore moins à lui-même qu'à aucun homme, il appartient à Dieu. « Nous sommes nés à Dieu, dit-il, et non pas à nous [2] ». (Et voilà pour prévenir l'égoïsme de l'individu et l'anarchie des peuples).

L'individu porte ses droits en soi. Mais ces droits il ne les tient ni de lui-même, ni de la nature; il les tient de l'auteur de l'individu et de la nature. Les droits de l'individu sont innés, en ce sens qu'ils sont divins.

Dès lors, qui oserait le mépriser, l'écraser, le

[1] *Opera Calvini*, V, p. 391, 392. Joannes Calvinus Jacobo Sadoleto cardinali.

[2] *Ibid.*

supprimer cet individu sacré, au nom d'un prétendu bien de la Société, ou d'une prétendue raison d'Etat ou d'Eglise ? — Que la justice règne ! la justice a pour fondement l'individualisme chrétien.

Et dès lors, cet individu, en qui réside Dieu lui-même, qui pourrait ne pas l'aider, ne pas le secourir, ne pas l'aimer, lui, ce frère chair de la chair de tous ses frères, les hommes ; lui, cet enfant de Dieu, esprit et cœur de l'esprit et du cœur du Père, le Père commun qui est dans le ciel ? — Que la fraternité règne ! La solidarité a pour fondement l'individualisme chrétien.

Individualisme et christianisme ! Vous sépareriez plutôt dans une médaille une face de l'autre ; vous inventeriez plutôt une médaille avec une seule face, que vous ne sépareriez, dans le calvinisme, cet individualisme et ce christianisme, ou, si vous le préférez, cet individualisme vrai et ce vrai socialisme.

Or, Messieurs, c'est précisément à ce tour de force insensé et criminel que critiques réactionnaires du calvinisme et législateurs révolutionnaires de la société moderne se sont livrés, et se livrent encore tous les jours, d'un commun accord ; et c'est précisément ce spectacle étrange, que (laissant la philosophie pour revenir à la peinture) je voudrais en finissant placer devant vos yeux.

Au milieu, se dresse Calvin, sa Bible à la main.

A gauche, sont les différents groupes, formés par les tenants de la vieille doctrine païenne, de la cité antique, de l'Eglise théocratique, d'après laquelle l'individu n'a de droits que ceux que la société, Etat ou Eglise, lui confère, toujours maîtresse de les reprendre. Dioclétien et Galère tendent la main à Philippe II, au duc d'Albe, à Charles IX. Dracon et Torquemada s'entendent avec Marat, et les membres de tous les Comités de Salut public. Jean Jacques, un peu à l'écart, écoute et rédige les pages de son Contrat social. Groupes sombres, où Rembrandt lui-même n'aurait pas trop de toute sa virtuosité dans le clair

obscur, dans le contraste des ombres et de la lumière, pour indiquer l'horreur noire, rendue visible par le rouge fulgurant d'une flamme d'autodafé, par le reflet sinistre d'une mare de sang rouge, aux pieds d'une guillotine.

A droite, sont les différents groupes formés par les tenants de l'idée moderne, l'idée de l'Evangile et de la Réformation, d'après laquelle l'individu apporte ses droits innés, divins, sacrés, à la Société chargée de les protéger et de les combiner. Les disciples, amis intimes de Calvin, dont nous parlions déjà dans notre précédente conférence, rédigent ensemble, aux pieds du maître, leurs pamphlets célèbres, véritables catéchismes des droits de la démocratie, et Knox, et Goodman, et Hotman, et Duplessis Mornay, et Th. de Bèze. Plus loin, ce sont les combats terribles des Puritains écossais, anglais, pour le maintien de ces droits. Ici ce sont les *Pilgrimfathers*, qui vont emporter ces droits précieux, imprescriptibles, sur les côtes d'Amérique. Là c'est Roger Williams, qui faisant pendant à Rousseau, écrit enfin ces droits dans le pacte fondamental de la cité nouvelle, baptisée du beau nom : Providence. Tandis qu'au bas du tableau, juste au-dessous de Calvin, sur le bureau de l'assemblée nationale, que le Réformateur semble à ce moment présider, Lafayette dépose solennellement le projet de Déclaration des droits de l'homme de 1789, projet qu'il vient de rapporter d'Amérique, lui, le Français Lafayette, ramenant en France l'idée du Français, chassé de France deux siècles avant, Calvin.

Et toutes ces scènes, et toutes ces visions, à gauche d'un passé qui s'en va (et je ne nie pas tout rayon lumineux), à droite d'un avenir qui s'approche (et je ne conteste pas toute ombre néfaste), me rempliraient cependant d'une joie et d'une espérance sans mélange, si, à l'abri même du bureau de l'assemblée nationale, je ne voyais un mauvais Génie, tenant en main les chartes de Droit américaines, puritaines, genevoises,

évangéliques, et biffant l'un après l'autre tous les termes religieux, et effaçant l'une après l'autre toutes les traces d'origine biblique, de telle sorte que la célèbre Déclaration des Droits de l'homme, originairement conçue par des croyants, devient peu à peu la Déclaration des droits de l'homme mise en pratique par des non-croyants. Les mots restent ; l'esprit change.

Calvin regarde le mauvais Génie avec des yeux terribles d'indignation. Le mauvais Génie regarde Calvin avec le sourire d'une ironie diabolique.

Et tandis que le tableau s'évanouit, je comprends certains reproches adressés à l'individualisme révolutionnaire. Mais Calvin en est innocent. Historiens légendaires et politiciens aveugles, les uns faisant la caricature de Calvin (ce qui est peu) les autres faisaient le malheur des peuples (ce qui est beaucoup), ont séparé ce que notre Réformateur, et ce qu'un plus grand que tous les Réformateurs, avaient fait l'un pour l'autre : l'individualisme et la foi. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni !

TROISIÈME CONFÉRENCE

LE SENTIMENT

DANS L'ŒUVRE DE CALVIN



TROISIÈME CONFÉRENCE

LE SENTIMENT
DANS L'OEUVRE DE CALVIN

MESDAMES ET MESSIEURS,


E sentiment qui inspire le musicien, le sentiment qui inspire le peintre, sont des sentiments spéciaux, simples variétés d'un sentiment plus général, le sentiment esthétique, lequel inspire l'artiste. — A son tour, le sentiment esthétique lui-même n'est qu'une variété d'un sentiment plus général encore, le sentiment tout court, la faculté de sentir. — Et c'est ainsi que la logique de notre histoire pose elle-même la question : quelle a été la sensibilité de Calvin ?

Mais, d'un autre côté, la Légende, sous sa dernière forme, est venue ici même affirmer que Calvin, pur et simple intellectuel, a intellectualisé tout, absolument tout, même la religion; et que, précisément de cette intellectualisation contre nature sont sortis, comme de leur source fatale, tous les fléaux déchaînés par le calvinisme dans le monde moderne, spécialement ces fléaux, pas les moins hideux, ni les moins dangereux, l'aristocratisme, et l'individualisme. — Et ainsi la logique de la Légende, à la question de l'histoire : sensibilité ? répond : Intellectualisme.

Sensibilité ou Intellectualisme ? — C'est donc à ces deux mots, endroit et envers d'une seule et même idée, que amis et adversaires, Histoire et Légende, sont d'accord pour aboutir, chacun de son côté. Et c'est autour de ces deux mots, et de cette idée unique, que va se décider notre jugement définitif sur Calvin et le calvinisme. — Voyons.

I

Tout d'abord quelle a été la place de la sensibilité dans la vie de Calvin.

Ici, Messieurs, je pourrais me contenter de citer, à peu près au hasard, un adversaire quelconque de Calvin, par exemple, ce protestant, qui a résumé, en quelques mots toutes les passions, tous les préjugés protestants et catholiques : « Tout sentiment doux, a-t-il écrit, tendre, le trouve insensible. C'est un grand fantôme noir, à figure glaciale, sombre, sec. Cœur sec et froid, rien ne l'émeut. A-t-il jamais ri, jamais pleuré ? »

Mais je ne veux pas faciliter ma tâche, en vous dissimulant une partie de la vérité, la partie la plus embarrassante pour moi. En réalité, ce que je viens contester, ce n'est pas seulement les calomnies des adversaires, c'est aussi le jugement de plusieurs amis du Réformateur. — Il y a à peine quelques jours, un des savants les plus compétents, dont s'honore votre université, pas un adversaire de Calvin, certes, puisqu'il vient d'élever à son œuvre universitaire un magnifique monument, m'a averti, avec amitié, dans une Revue, que « si je voulais mettre l'accent sur la sympathie, la cause de la vérité ne me permettrait pas d'accomplir cette tâche. » Pour Calvin, du respect, de l'admiration, parfaitement. Mais, ajoute-t-il, « les historiens qui l'ont étudié avec le plus de soin, n'ont pas rapporté de leur étude un sentiment de sympathie

pour sa personne. *Ils n'ont plus senti son cœur battre.* »

« *Ils n'ont plus senti son cœur battre!* » — Laissant de côté la question, un peu différente, de sympathie ou d'antipathie, je me borne, avant de consentir à signer ce certificat de décès, à réclamer une nouvelle auscultation. Si vous le permettez, je vais m'y livrer devant vous.

Et d'abord, a-t-on demandé, Calvin a-t-il jamais ri? — Je réponds oui, Calvin a ri.

Un jour le Réformateur félicite son ami, M. de Falais, à propos de la naissance d'une fille. Tout à coup une douleur à l'épaule le saisit, si violente, « qu'il ne peut jeter coup de plume sans grand peine. » Il dicte donc ces derniers mots à son secrétaire: « Il me fait mal que je ne puis être là avec vous, du moins un demi-jour, *pour rire avec vous*, en attendant que *l'on fasse rire le petit enfant,* en peine d'endurer cependant qu'il crie et pleure. Car c'est la première note pour entonner au commencement de cette vie, *pour rire à bon escient* quand nous en serons sortis [1]. »

Un jour, il raconte à son ami Farel que les étudiants se sont révoltés contre certaines lois académiques, et il ajoute: « Certes je le vois, il faut avoir quelque indulgence pour la folie humaine, et il ne faut pas pousser la rigueur au point de ne pas leur accorder, ici et là, le droit de faire des inepties: *ineptire liceat!* [2] »

Je pourrais multiplier ces détails — d'autant plus significatifs que Calvin, à l'encontre des faiseurs de confessions, a davantage enveloppé ses sentiments d'une réserve, d'une pudeur trop souvent impénétrables; — mais, au contraire, je les laisse de côté, et je pose la question dans les termes les plus favorables à

(1) *Opera Calvini,* XII, p. 578.
(2) *Opera Calvini,* X *b*, p. 441. Lettre de Calvin à Farel, du 31 décembre 1539.

la Légende : Calvin a-t-il ri, non seulement du bout des lèvres, en secret, mais a-t-il ri à gorge déployée, en public, de façon à ce que tout le monde, et la postérité elle-même, ait pu, et puisse encore, entendre ses éclats de rire ?

Voici la réponse. Non seulement, d'après les premiers adversaires et calomniateurs de Calvin, notre Réformateur était porté « à l'ironie socratique» selon Papire Masson; « avait l'esprit vert, prompt aux reparties et jetant à tout coup des saillies et boutades d'un bel esprit », selon Florimond de Raemond; avait l'esprit « gaillard », selon Carduino... Mais il y a eu toute une école de facétie, de facétie calviniste, et le chef, le fondateur de cette école était Calvin.

Oh ! ne me croyez pas sur parole, Messieurs, et, si vous le voulez bien, avant que la pioche du démolisseur l'ait fait disparaître, nous irons à Lausanne dans cette cure du premier-pasteur, où Viret habita quinze ans. Viret, Calvin, Bèze vont se mettre à table. C'est le moment de lire les propos de table du Docteur Jean Calvin. Car il y en a. Il suffit de les chercher dans ses Commentaires, ou dans ses sermons.

« Dieu veut-il que nous soyons toujours en *mélancolie* ? » demande Calvin. « Dieu est-il fâché et offensé, quand nous avons quelque *réjouissance* ?» Pas du tout, répond-il, puisqu'il nous donne « matière et occasion de nous réjouir, quand nous avons du pain à manger, *et le vin pour boire*, et.... *le superabondant pour nous réjouir*.... Mais comment est-ce qu'il nous faut réjouir ? En la présence de notre Dieu [1]. » — « Le fruit de l'esprit, dit-il encore, est une façon de faire joyeux, une alaigreté *(hilaritas)*, que nous montrons envers nos proches, et laquelle est contraire à chagrin *(morositas)* [2]. » — « En soi, il

(1) *Opera Calvini*, XXXIV, p. 477, 478. Sermons sur le livre de Job. Sermon XCIX, ch. XXVII.

(2) *Opera Calvini*, L, p. 255. Commentarius in Epistolam ad Galatas, ch. VI, vers. 22.

n'est pas mauvais de se réjouir, *pas plus que de boire* [1] ».

On se met donc à table, selon le conseil de l'un des personnages de Viret, dans un de ses pamphlets : « Je ne sais comment les âmes se trouvent de l'eau bénite, mais je me trouve mieux du vin. Puisque vous êtes tous de cet avis allons donc dîner. » Et Calvin est très capable de renouveler cet excès, dont il nous parle lui-même, quand il raconte qu'un soir à Strasbourg il ne rentra pas chez lui.... *avant huit heures du soir* !! Aussi le lendemain matin, il s'en ressentait [2]. Mais ici notre Réformateur ne peut se retirer : il loge chez son ami.

Le dîner est servi par Mme Viret, Sébastienne de la Harpe. Les enfants sont couchés, et Marthe, la filleule de Calvin, avec sa jolie figure, qui fait « rire de joie » son parrain, et Marie, la filleule de Farel, qui a failli être tuée par la cloche tombée sur elle. Les pensionnaires sont montés dans leur chambre. Idelette de Bure, venue de Genève avec son mari, est allée dans la pièce à côté, avec la femme de Viret, qu'elle appelle sa sœur bien-aimée, et avec sa tante, que Calvin appelle toujours affectueusement « ma mère » ; et les trois amis causent.

Précisément Calvin a apporté un manuscrit, sur lequel il aimerait consulter ses amis : c'est son fameux *Traité des reliques*. Que pensent ses frères bien-aimés du ton d'un passage comme celui-ci :

« Le reste qu'ils ont des reliques de notre Dame est de son bagage. Premièrement, il y en a une chemise à Chartres, de laquelle on fait une idole assez renommée, et à Aix, en Allemagne, une autre. Je laisse là comment c'est qu'ils les ont pu avoir ; car c'est chose certaine que les apôtres et les vrais chrétiens de leur temps n'ont pas été si badins que de s'amuser à telles

[1] *Opera Calvini*, XXXVI, p. 404. Commentarii in Isaiam prophetam, ch. XXIV, vers. 11.
[2] *Opera Calvini*, X *b*, p. 439. Lettre de Calvin à Farel, du 31 décembre 1539.

manigances. Mais qu'on regarde seulement la forme, et je quitte le jeu, si on n'aperçoit à l'œil leur impudence. Quand on fait la montre, à Aix en Allemagne, de la chemise que nous avons dit être là, on montre au bout d'une perche, comme une longue aube de prêtre. Quand la Vierge Marie aurait été une géante, à grand'peine eût-elle porté une si grande chemise. Et, pour lui donner meilleur lustre, on porte quant et quant les chaussettes de saint Joseph, qui seraient pour un petit enfant ou un nain. Le proverbe dit qu'un menteur doit avoir bonne mémoire, de peur de se couper par oubli. Ils ont mal gardé cette règle, quand ils n'ont pensé de faire meilleure proportion entre les chausses du mari et la chemise de la femme (1) ».

Les rires très satisfaits de Viret et de Bèze répondent suffisamment à la question de Calvin. Mais déjà le Réformateur de Lausanne s'est levé : il est allé à son bureau, et a pris l'un de ses nombreux et volumineux manuscrits « écrits pour le pauvre peuple », dans lesquels il aime à « rustiquer » avec les rustiques, à « enfantiller » avec les enfants, au risque de retomber en son « patois ». Il lit deux ou trois pages qui se terminent par l'anecdote que voici :

« Un curé exhortait ses paroissiens à lui bien payer les dîmes. Et pour les mieux inciter, il leur proposait l'exemple d'Abel et de Caïn, disant : « Gardez-vous bien de faire comme ce maudit Caïn, qui ne voulait point payer les dîmes, ni aller à la messe. Mais suivez l'exemple du bon Abel, qui les payait très volontiers et ne faillait jamais d'ouïr messe tous les jours ». Quelqu'un dans l'auditoire souleva une objection : « Je ne puis entendre cet exemple, dit-il, car en ce temps-là, ils n'étaient que quatre personnes au monde. Caïn ne chantait et n'entendait point la messe. Puis donc qu'Abel l'entendait, il ne la pouvait chanter et répondre. Il fallait donc qu'Adam la

(1) *Opera Calvini*, VI, p. 433. Traité des Reliques.

chantât, et qu'Ève tint la torche. De quoi il s'ensuivrait que les prêtres, pour lors, étaient mariés ».

Et les trois amis de rire encore. Bèze croit le moment venu de risquer un aveu. Il a justement sur lui le petit manuscrit de son Passavant. L'odieux ex-président Lizet, celui qui avait signé presque tous les arrêts de la Chambre ardente, exécutés place Maubert, celui qui, sur les sept péchés capitaux, en possédait au moins six, à un degré rare, et dont la réputation bachique était solidement établie, disgracié, ne pouvant plus brûler les hérétiques, s'était mis en tête de les réfuter et avait dédié le produit de sa plume « omnibus Sanctis et sanctabus ». Th. de Bèze n'avait pu résister à la tentation d'en finir avec cet être odieux et vil, et il avait résolu d'en débarrasser l'humanité... par le ridicule. Sa vengeance était-elle trop cruelle ? Il écrivit donc son Maître Benoît Passavant, « la plus spirituelle espièglerie de la Réforme, a dit l'auteur de *la Satire en France*, M. Lénient, le chef-d'œuvre du genre macaronique, la farce de rapin et d'écolier espiègle la plus vive, la plus hardie, la plus extravagante qui fut jamais .» Il lit :

« Ah ! vous parlez de Monsieur le ci-devant président ! En voilà un bon numéro ! Comment va Monsieur son nez ? Est-il pas toujours vêtu de cramoisi ? Est-il pas toujours damasquiné ? Ce bon Jean de Gagney, notre maître, disait que tous les hérétiques étaient pâles. Tirez la conséquence. Monsieur le ci-devant président est aussi rouge qu'une bouteille de vin théologal ou rosé, *ergo*, il n'est pas hérétique. Et comme il ne peut être *cardinalis*, c'est-à-dire *cardo*, ou pivot de la sainte église apostatique, par la tête, il l'est par son équivalent, *id est*, par le nez. Car qui serait assez hérétique pour soutenir qu'un nez ne vaut pas bien un chapeau ? L'antécédent est prouvé pour quiconque a admiré sa naséïtude. *Ergo...* »

Encouragé par les rires de ses amis, Bèze continue sa lecture, et en arrive finalement à un poème qu'il

a composé, tout entier, sur le trépas de ce nez fameux et présidentiel :

> Nez, né seulement pour boire,
> Nez, mon honneur et ma gloire
> Las ! te faut-il enterrer ?
> Et qu'eau bénite te lave,
> Prise ailleurs que dans ma cave ?
> Nez.....
> Alambic de mes plaisirs,
> Suce vin, vide bouteille,
> Nez, vrai nez de cardinal,
> Mes heures, mon doctrinal,
> Miroir de la Sorbonnique,
> Qui ne fut onc hérétique.....
> Nez, nez, ma rose vermeille,
> Adieu.....

Je ne sais pas trop, Messieurs, à quelle heure on se coucha ce soir, au presbytère de Lausanne, et je sais encore moins si l'on s'endormit vite. Mais dans l'escalier, Viret et Calvin en se séparant, riaient encore aux larmes.

Et tout n'était pas fini. Il s'agissait de publier ces savoureux manuscrits. Or il n'était pas difficile de prévoir certaines critiques. En effet, quelques mois plus tard Castellion devait être très choqué. Il adressa des observations à Bèze, et des reproches à Calvin. Vainement! Notre Réformateur, non content d'envoyer le pamphlet de Bèze à ses amis, avec recommandation, « espérant, dit-il, qu'il les fera bien rire (1) ; » non content de pousser Th. de Bèze à faire de nouveau parler son Passavant, se chargea de couvrir ses collaborateurs, en mettant toute une préface aux pamphlets de Viret. Et cette préface, n'est ni plus ni moins qu'une théorie de la *Facétie* (le mot est de Calvin) en matière de discussion religieuse, ou de l'art d'enseigner (ce sont encore les mots de Calvin) « avec une façon joyeuse et plaisante. »

« Un homme, dit-il, qui veut user de *facéties,* se

(1) *Opera Calvini,* XV, p. 25. Lettre de Calvin à Blaurer, 11 février 1544.

doit donner garde de deux vices. L'un est qu'il n'y ait rien de contraint, ou tiré trop de loin, comme il y en a aucuns qui ont des froides risées, lesquelles il semble avis qu'on leur ait arraché du gosier par force. L'autre est de ne point décliner à une jaserie dissolue. » En conséquence, parlons de Dieu avec révérence : mais quant « aux superstitions et folies dont le pauvre monde a été embrouillé par ci-devant, il ne se peut faire qu'en parlant de matières si ridicules — d'une matière de soi joyeuse — on ne s'en rie *à pleine bouche* [1]. »

Calvin a ri. Il est difficile de le contester.

A-t-il pleuré ?

Une observation préalable est aussi nécessaire qu'importante. Calvin était doué, à tout le moins, d'une sensibilité nerveuse, extrême, exagérée. Ce prétendu théorème vivant, ce prétendu syllogisme ambulant, était, pour me servir d'expressions courantes, une sensitive, un paquet de nerfs, toujours excité par les veilles, par les discussions, par les coups d'épée et d'épingle d'une lutte incessante, inimaginable, souvent surexcité jusqu'à cette colère qu'il confessait et déplorait, en termes si remarquables : « Aucune lutte ne m'est plus difficile qu'avec cette impatience. Certainement je fais quelques progrès, mais je n'en suis pas encore arrivé au point d'avoir pleinement dompté *cette bête féroce* [2]. » Jusque sur son lit de mort — (ce lit de mort à propos duquel M. Brunetière a cru pouvoir ajouter ce trait odieux à une légende qui l'était cependant assez : « Ni son orgueil ne l'abandonna, ni sa confiance en soi-même, ni surtout ses rancunes, il insultait encore ses adversaires... Pas un doute, un regret, un remords. *Tout*

(1) *Opera Calvini*, IX, p. 863-866. Préface des Disputations chrestiennes de Viret.

(2) Lettre de Calvin à Bucer, aujourd'hui perdue, mais dont ce passage et quelques autres ont été conservés par Baudoin. Voir E. Doumergue : *Une poignée de Faux*, p. 107, 108.

ce qu'il avait fait était bien fait [1] ») — jusque sur son lit de mort, disons-nous, l'histoire, nous le montre s'humiliant, et demandant pardon pour ses impatiences : « estimant que MMgrs l'ont supporté en ses affections trop véhémentes, dans lesquelles il se déplaît, et en ses vices, comme Dieu a fait de son côté [2]. »

Les exemples de cette excessive nervosité sont innombrables. — Il reçoit une lettre de Bucer. Comme il est à table, il regarde seulement l'adresse et l'écriture : « J'ai été inondé d'une telle joie que je ne me rappelle pas avoir vu briller pour moi une heure plus heureuse pendant ces derniers trois mois. » Mais, après le dîner, il lit l'épître : il y trouve un reproche immérité. De l'extase, il tombe dans la prostration : « Cette lecture a été pour moi un tel coup de fouet que toute la nuit je me suis agité dans une inquiétude continuelle, et que, de trois jours, je n'ai pas été complètement moi-même [3]. » En vérité, à qui ressemble ce Calvin, sinon à cette Clärchen, dont le poète a immortalisé la sensibilité féminine par les mots célèbres : *Himmelhoch jauchzend, zum Tode betrübt?* (Ravie de joie jusqu'au ciel, triste à la mort).

Calvin se prépare à aller à la campagne, et cherche un livre qu'il a mis de côté, pour le réfuter à ce moment. Le livre a disparu. L'a-t-on volé ? Calvin est saisi d'un tel accès nerveux de colère, qu'il est obligé de rester au lit et de renvoyer son départ [4].

Caroli arrive, les pasteurs de Strasbourg signent avec lui une déclaration qu'on apporte à Calvin. Un détail est inexact. « J'ai été si consterné, écrit-il, que je ne me rappelle pas avoir eu un plus grand chagrin

(1) Dans son discours d'adieu aux ministres, Calvin dit : « J'ai eu beaucoup d'infirmités... et même *tout ce que j'ai fait n'a rien valu.* Les méchants prendront bien ce mot, mais je dis encore que *tout ce que j'ai fait n'a rien valu.* » *Opera Calvini*, IX, p. 893. On prend ici en flagrant délit de contradiction la Légende et l'Histoire.

(2) *Opera Calvini*, IX, p. 888.

(3) Fragment conservé par Baudoin.

(4) *Opera Calvini*, XII, p. 100. Lettre de Calvin à Viret, de juillet 1545.

toute l'année ». Le lendemain, on se réunit chez Zell. » « Là j'ai gravement péché, écrit Calvin, parce que je n'ai pu garder la mesure. La bile avait si bien envahi toute mon âme, que de tous côtés j'ai répandu mon amertume ». N'y tenant plus, il s'élance hors de la chambre. Bucer le suit et le calme. « De retour à la maison, j'ai été saisi d'un violent accès, et je n'ai trouvé de consolation *que dans les gémissements et les larmes* (1).

Mais voici des scènes plus dramatiques, plus significatives encore. Genève veut avoir de nouveau son Réformateur. Lui est épouvanté, terrifié par la seule perspective de son retour, et tandis que la Légende, par la plume de M. Brunetière, le dépeint avec « l'énormité de son orgueil », avec son ambition de ne « recevoir de loi que de lui-même. *Etiam si omnes, ego non !* Si quelqu'un n'a jamais admis que l'on put avoir raison contre lui, ni qu'il eut tort contre personne, assurément c'est Jean Calvin... », voici les solennelles déclarations que l'histoire enregistre de la bouche même de Calvin : « Comme n'étant pas libre, je désire toujours me gouverner par le conseil de mes frères... (2) à l'autorité desquels je défère comme s'ils étaient mes parents (3) ». Et encore : « Si je ne consultais que moi-même, ah ! plutôt de l'autre côté de la mer, que là ! Mais dans cette cause je me suis suspect à moi-même, je ne m'admets pas au conseil, et j'ai décidé de consulter ceux qui sont de bon jugement,... auxquels je me suis donné, pour qu'ils me gouvernent (4) ». Et encore : « Plus mon esprit recule d'horreur devant cette charge, et plus je me deviens suspect à moi-même. Aussi je ne me permets pas de délibérer sur ce sujet, et je prie les nôtres de ne pas m'admettre à leurs con-

(1) *Opera Calvini*, X *b*, p. 398. Lettre de Calvin à Farel, du 8 octobre 1539.

(2) *Opera Calvini*, XI, p. 105. Lettre de Calvin au Conseil de Genève, du 12 novembre 1540.

(3) *Opera Calvini*, XI, p. 166. Lettre de Calvin à Jacques Bernard, du 1er mars 1541.

(4) *Opera Calvini*, XI, p. 231, 232. Lettre de Calvin aux pasteurs de Zurich, du 31 mai 1541.

sultations... Je préfère me rendre tout à fait aveugle, et souffrir que je sois dirigé par les autres, plutôt que de m'égarer en me confiant à ma courte vue [1] ». Enfin il en arrive aux déclarations sublimes et célèbres : « Comme je ne suis pas le maître de moi-même, j'offre mon cœur, comme immolé, en sacrifice au Seigneur... Je réduis mon esprit vaincu, et lié, en obéissance au Seigneur, et n'ayant pas de jugement propre. Je me livre au gouvernement de ceux par lesquels j'espère que Dieu me parle [2] ».

Enormité de l'orgueil ! ambition de ne recevoir de loi que de soi-même ! *Etiam si omnes, ego non* ! — a écrit M. Brunetière. Je m'en voudrais d'insister. D'autant plus qu'un courrier vient d'apporter les dernières lettres de Genève. Calvin les communique immédiatement à ses amis réunis dans la chambre d'un hôtel de Ratisbonne. Il leur expose une dernière fois la situation. Les sanglots arrêtent sa voix : car il verse plus de larmes qu'il ne prononce de paroles, et deux fois il est obligé de se retirer à part, pour essayer de se calmer et de se ressaisir [3] !

Avec une pareille sensibilité nerveuse, je le demande, est-il possible que Calvin ait eu le cœur sec, dur, froid que lui prête la Légende ? Et, au contraire, ne sommes-nous pas en état de comprendre comment à la mort d'Idelette, Calvin, dans un de ces moments d'abandon que provoquent les grandes douleurs, a pu se laisser aller jusqu'à écrire à Viret : « Tu sais jusqu'à quel point mon cœur est tendre, il faut dire est mou *(nosti animi mei teneritudinem vel mollitiem potius)* [4] », et comment

[1] *Opera Calvini*, XI, p. 92. Lettre de Calvin à Farel, du 24 octobre 1540.

[2] *Opera Calvini*, XI, p. 100. Lettre de Calvin à Farel, du 24 octobre 1540.

[3] *Opera Calvini*, XI, p. 114. Lettre de Calvin à Farel, du 13 novembre 1540 : « Quum plus lacrymarum effluevet quam verborum. Quin etiam bis ita sermonem interruperunt, ut secessum quaerere coactus sum. »

[4] *Opera Calvini*, XIII, p. 230, Lettre de Calvin à Viret, du 7 avril 1549.

Viret, l'ami, le confident qui connaissait le mieux notre Réformateur, a pu répondre sans hésitation aucune : « Je sais jusqu'à quel point ton cœur est tendre [1] ». Ici je ne veux vous citer qu'une seule lettre, la lettre consolatrice à M. de Richebourg.

Calvin à peine marié, a été obligé de se rendre au Colloque de Ratisbonne. La peste éclate à Strasbourg. Il est dans les transes. « Jour et nuit je vois ma femme, privée de conseil, privée de son chef. » Le chagrin « brise, écrase complètement mon âme [2] », « et ceux qui sont en un tel danger, je ne peux les secourir, pas même les consoler par ma présence [3] ». La nouvelle de la mort de l'un de ses pensionnaires, le jeune Louis de Richebourg, lui arrive. Quelques jours après, il écrit au père : « Je me trouvais tellement tout éperdu et confus en mon esprit que, pendant plusieurs jours, je ne pouvais rien faire *sinon pleurer !*... Devant les gens, il me semblait que je n'étais point moi-même... lui que j'aimais comme s'il eût été mon fils, parce qu'aussi de son côté il m'honorait comme si je lui eusse été un second père ». Avec piété, avec foi, avec une délicatesse infinie, disant « nous » à propos de cette perte : « notre fils », « le fils que Dieu nous avait donné », Calvin console, jusqu'à ce que pour consoler il en arrive à légitimer les larmes elles-mêmes : « Je ne te demande pas de ne pas gémir. Car à l'école du Christ nous n'avons pas appris une philosophie qui, nous dépouillant de notre humanité, reçue de Dieu, transforme les hommes en pierre [4]. »

Et, comme il a fait la théorie du rire, Calvin fait la théorie des larmes. C'est dans le premier livre sorti

(1) *Opera Calvini*, XIII, p. 233. Lettre de Viret à Calvin, du 10 avril 1549 : « Eo magis, quo penitius novi animi tui, ut ipse appelas, teneritudinem. »

(2) *Opera Calvini*, XI, p. 175. Lettre de Calvin à Farel. Lettre du 29 mars 1541.

(3) *Opera Calvini*, XI, p. 18. Lettre de Calvin à Viret. Lettre du 2 avril 1541.

(4) *Opera Calvini*, XI, p. 188-194.

de sa plume, son *Commentaire* sur Senèque. Il proteste contre les Stoïciens qui regardent les événements humains « comme du haut d'une tour », qui « repoussent la miséricorde comme une maladie de l'âme », et les passions comme « toujours vicieuses ». « Peu-importe, s'écrie-t-il, ce que disputent dans leurs ténèbres ces sages oisifs. En tous cas j'ignore s'ils sont sages, et tout ce que je sais, c'est qu'ils ne sont pas hommes. Un homme, c'est un être affecté par la douleur, qui cède, qui résiste, qui admet des consolations, et non pas celui qui n'en a pas besoin. *Ne pas pouvoir pleurer, c'est un vice* (1) ».

Ainsi parle le jeune humaniste de 23 ans. Presque trente ans plus tard, le théologien, vieilli, usé, redira contre les nouveaux Stoïciens ce qu'il avait dit contre les anciens : « Porter patiemment la croix n'est pas être du tout stupide, et ne sentir douleur aucune... comme une pierre... Les nouveaux Stoïciens pensent que ce soit vice, non seulement de gémir et pleurer, mais aussi de se contrister et être en sollicitude. Ces opinions *sauvages* procèdent quasi de gens oisifs, lesquels s'exercent plutôt à spéculer, qu'à mettre la main à l'œuvre... De notre part nous n'avons que faire de cette *si dure et rigoureuse philosophie*, laquelle notre Seigneur Jésus a condamnée. Car il a gémi et pleuré... et n'a pas autrement appris à ses disciples de faire (2). »

Droit au rire! droit aux larmes!

Et alors, Messieurs, je vous le demande, entre ces éclats de rires et ces crises de larmes, quelle place pouvait manquer, pour une émotion, pour un sentiment quelconque, en particulier, pour toutes les délicatesses, pour toutes les subtilités de l'amitié, une amitié attentive aux plus légers retards de correspon-

(1) *Opera Calvini*, v. p. 154. L. Annæi Senecæ libri de clementia cum Joh. Calvini commentario, 1532.
(2) *Opera Calvini*, IV, p. 207. Institution chrétienne, liv. III, ch. VIII, par. 9.

dance, une amitié que ses amis savaient ne pouvoir satisfaire par assez de détails, même les plus infimes sur un enfant paresseux, sur une belle-mère difficultueuse, sur un nouveau poêle à quatre pieds, et avec une ouverture pour la fumée, une amitié qui posait à Hotman des enigmes (joca) pour le taquiner et, avec laquelle celui-ci aimait à bavarder : une amitié qui écrivait à Farel : « Tu me diras et me feras impunément tout ce que tu voudras... Me voici tout à fait prêt, et à ta dévotion. Que veux-tu de plus? je capitule, je me rends (1) », ou à Bucer : « Si, sur un point quelconque, je ne réponds pas à votre espoir, tu sais que je suis en ta puissance. Avertis, châtie, fais tout ce qu'il est permis à un père vis-à-vis de son fils (2).» Et Bucer écrivait : « Tu es mon cœur, mon âme (3). » En tout cas, Messieurs, vous arrivez peut-être à deviner le secret d'un des faits les plus curieux, les plus étranges, les plus incontestables. Calvin fut un incomparable charmeur.

Oh ! Messieurs, je ne prétends pas qu'en vous rendant à la salle Lullin, et en vous arrêtant devant le portrait hideux et classique, au teint livide, dont un enfant, dirait-on, a colorié les joues en vert de cadavre, et les lèvres en rouge de sang, — je ne prétends pas que vous éprouviez le charme dont je parle. Mais il y a portrait et portrait. Il y a, par exemple, le portrait de Hanau, où le jeune Réformateur, vêtu de velours noir, avec des gants dans sa main fine, un anneau au doigt, se présente à nous tel qu'il devait être, le gentilhomme, Charles d'Espeville, quand il parut à la cour brillante de Ferrare, ses grands yeux si parfaitement fendus, séduisant dans son élégante austérité.

Ce Calvin-là a existé, puisqu'il a charmé, à la

(1) *Opera Calvini*, XI, p. 180. Lettre de Calvin à Farel, du 29 mars 1541.

(2) *Opera Calvini*, XI, p. 299. Lettre de Calvin à Bucer, du 15 octobre 1541.

(3) *Opera Calvini*, XI, p. 451. Lettre de Bucer à Calvin, du 6 octobre 1542.

lettre, il a fasciné tous ceux qui l'ont intimement connu.

Dès qu'il se montre tous les cercles se le disputent, et partout, et sur tous, il exerce cette séduction, cette attraction, qui sont les marques, pas les moins caractéristiques, de la souveraineté du génie. Ceux qui connaissent l'homme, l'aiment, et ceux qui l'aiment ne peuvent résister au désir de le suivre, ou tout au moins de le revoir. Et ils partent, procession étrange, ils partent, les uns après les autres : — de Noyon, son frère, sa sœur, le prêtre, auquel il a cédé sa chapelle de la Gésine, le prêtre, auquel il a cédé sa cure de Pont-l'Evêque, et le lieutenant du roi, Laurent de Normandie ; — de Paris, son maître Mathurin Cordier, ses condisciples de Montmor, ses amis les Cop, les Budé ; — d'Orléans, le fils de son ami Daniel ; — de Bourges, les Colladon ; — d'Angoulême, son hôte du Tillet ; — de Poitiers, ses auditeurs, de quelques jours, Véron, le procureur Babinot, le lecteur des Institutes, Vertumien.

Avec les années ni l'attrait, ni l'enthousiasme ne faiblissent. Il passe quelques semaines, quelques jours, disent certains critiques, à Ferrare ; et la duchesse devient sa correspondante pour le reste de sa vie ; et la gracieuse Francisca de Bouciron devient sa fille adoptive, et son mari Sinapius, le prie de leur dicter leurs devoirs « comme celui par la bouche duquel Dieu parle : » et un correspondant, inconnu du reste, lui écrit : « ici, nous nous délectons de ton souvenir, et surtout de tes lettres. » — Il traverse Paris, logeant un moment à l'hôtel. Le médecin Godefroi Lopin cause avec lui, et il est si ravi, que « dans la France immense, dit-il, il ne voit plus que lui. » Il veut l'accompagner immédiatement. Retenu par la maladie, il écrit un an plus tard, qu'il acceptera quelle condition que ce soit, pourvu qu'il puisse aller à Genève, et suivre les cours. — Trois Anglais visitent la cité du Léman : Ils ne savent plus comment remercier Calvin « très suave, » pour la « suavité, » pour

la « douceur de sa conversation. » Et c'est le vieux Melchior Wolmar, l'ancien maître de Bourges, qui, après des années de désir, entreprend enfin le long voyage, pour contempler la grande bénédiction de Dieu sur les labeurs d'un élève si célèbre, et encore plus aimé.

Irai-je plus loin ? Citerai-je, en preuve de cet attrait irrésistible, M. Brunetière lui-même, qui, depuis le jour où il est entré en relation avec le Réformateur, ne peut plus, dirait-on, le quitter, qui, en trois ans, nous a livré trois portraits, de plus en plus étudiés, de plus en plus ressemblants, de cette physionomie qui l'attire encore plus qu'elle ne le repousse, qui, nouveau Melchior Wolmar, nouveau Godefroi Lopin, n'a pas eu de repos avant qu'il eût, lui aussi, fait le pèlerinage de Genève ?

J'irai plus loin, et beaucoup plus loin. Je saluerai ce renouveau — si incompréhensible pour tant d'esprits superficiels — ce renouveau du calvinisme. Ce sont les Allemands qui, pour la première fois, traduisent ses Commentaires. Ce sont les Hollandais qui, pour la première fois et en même temps, traduisent ces mêmes Commentaires. Quand les Luthériens ont voulu réformer leur Eglise, ils ont emprunté à la constitution calviniste son rouage essentiel, les Synodes. Même la théologie la plus nouvelle se découvre des accointances profondes avec le calvinisme. Pourquoi ? parce que, au fond, Calvin a été le plus humain des Réformateurs. Luther fut Allemand. Zwingle fut Suisse. Calvin — dit un juge aussi compétent et aussi impartial que l'éminent maître de conférences de l'École Normale supérieure, M. Lanson — « Calvin étudia l'homme. Ici il n'a personne devant lui : il a ouvert la voie le premier... Depuis Cicéron, Senèque et Epictète, on n'avait jamais écrit sur l'homme avec autant d'ampleur et de précision. Ce que l'esprit français, enrichi par l'éducation classique, fera excellemment, la description des traits généraux de l'homme moral, je le trouve dans Calvin. » Et voilà

pourquoi Calvin a beau heurter et scandaliser, son hégémonie n'a connu aucune frontière de pays, ni de race. Son génie, comme le meilleur génie de la Renaissance et de la France, est un génie humain.

II

Après la vie, la théologie.

C'est ici que la Légende triomphe le plus sûrement. Elle vous a dit en tout autant de termes :

« Dans cette œuvre oratoire qui est l'*Institution*, s'il y a du mouvement, il n'y en a pas un qui parte du cœur, ni par conséquent qui l'émeuve, et l'insensibilité de Calvin (écrivain ou théoricien de la religion) n'a d'égale que la vigueur de son raisonnement. » Calvin raisonne sur les attributs de Dieu « comme sur les propriétés du triangle ou de la sphère ». « Tout ce qui ne se range pas aux exigences de sa dialectique, il le conteste ou le rejette ». « Il a fait de la religion une puissance dont l'action s'est désormais restreinte et limitée à l'homme raisonnable ou plutôt raisonnant... une religion pour hommes seuls... une religion qui consiste essentiellement, presque uniquement, dans l'*adhésion de l'intelligence* à des *vérités presque* démontrées..., *affaire de raisonnement pur* ».

Or précisément, Messieurs, à cette attaque la plus fondamentale, à cette attaque sur laquelle reposent, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, toutes les autres attaques, il me sera possible d'opposer la réponse la plus brève. Calvin n'a pas intellectualisé la religion... d'abord, parce que cette intellectualisation avait été opérée avant lui, et poussée à son maximum, et au delà, par l'Eglise catholique, celle que Calvin venait attaquer, et que M. Brunetière croit devoir défendre. Preuve en est, non pas saint Thomas et la scolastique, qui cependant ont existé, dont les *Sommes* sont

visibles sans microscope, et qui du reste ont été suffisamment rappelées à l'étude et à l'admiration de tous les catholiques par les Encycliques papales; mais preuve en est le Catéchisme diocésain lui-même, le Catéchisme avec lequel on enseigne, encore aujourd'hui, la religion au plus simple peuple de France. C'est le Catéchisme diocésain qui réduit la religion à des « vérités »; qui définit le chrétien : « celui qui est baptisé et professe la doctrine » et qui définit la foi : « une vertu surnaturelle, qui nous porte à croire fermement toutes les *vérités* que Dieu a *révélées* et que l'Eglise propose à notre *croyance* ».

Il était donc impossible d'intellectualiser des concepts aussi absolument intellectuels, parce qu'il est impossible de chauffer le feu, d'humecter l'eau et de rationaliser le rationalisme.

Mais Calvin n'a pas intellectualisé la religion, avant tout et tout simplement, parce qu'au lieu de l'intellectualiser, il l'a sensibilisée.

Je vous demande quelques courtes secondes d'attention pour des textes, pris dans les différents ouvrages du Réformateur, textes nombreux, qu'il aurait été facile de multiplier encore, mais courts et dont chacun presque serait décisif.

Calvin a rendu la religion *sensible au cœur*. Il écrit : « Dieu ne prise point un fêtu les cérémonies, mais il regarde la foi et la vérité du *cœur* (1)... Dieu requiert principalement de ses serviteurs le *cœur* et l'affection (2)... Ce n'est pas une affection légère que le zèle de la maison de Dieu, lequel doit ronger le *cœur* de tous ces fidèles (3). »

Calvin a rendu la foi *sensible au cœur* : « Il est tout notoire que la foi emporte toujours avec elle une affection vive du cœur (4) ». L'assentiment que nous donnons à Dieu est *au cœur* plutôt qu'au cerveau et

(1) *Opera Calvini*, VI, p. 477. Supplex Exhortatio, 1543.
(2) *Opera Calvini*, VI, p. 479. *Ibid.*
(3) *Opera Calvini*, VI, p. 503. *Ibid.*
(4) *Opera Calvini*, VII, p. 601. Vera christianæ pacificationis et ecclesiæ reformandæ ratio, 1549.

d'affection plutôt que d'intelligence (1). La manière de connaître [de la foi] « outrepasse toute intelligence » (2). Saint Paul ne met point la foi au cerveau, mais il signifie qu'elle a son siège au profond de l'âme. « La foi n'est *point une connaissance* nue qui voltige au cerveau, mais elle emporte avec soi une *affection vive du cœur* (3) ». Ce n'est pas « *une simple connaissance et nue* (4) (5) ».

Calvin a rendu **le principe formel** *du protestantisme, l'autorité de la Bible, sensible au cœur.* Certes il y a, en faveur de cette autorité « des raisons et des arguments ». Mais ils sont impuissants « à imprimer *au cœur* telle certitude de foi comme la foi le requiert (6) ». Pour que les consciences ne « chancellent point..., il est requis que la persuasion soit prise plus haut que de raison humaine ou jugements, ou conjectures — que de raisons humaines ou philosophales — à savoir du témoignage secret du Saint-Esprit... Le même esprit qui a parlé par la bouche des prophètes *entre en nos cœurs* et les touche au vif ».

Calvin a rendu **le principe matériel** *de la réformation, la justification par la foi, sensible au cœur :* cette foi ne doit pas « regarder Jésus-Christ de loin, et hors de nous, voire d'une froide spéculation ». Il ne faut pas « spéculer Jésus-Christ de loin et hors de nous ». Par quoi j'élève en degré souverain la conjonction que nous avons avec notre chef, la demeure

(1) *Opera Calvini*, IV, p. 20. Institution chrétienne, liv. III, ch. II, par. 8.

(2) *Opera Calvini*, IV, p. 29. Institution chrétienne, liv. III, ch. II, par. 14.

(3) *Opera Calvini*, VII, p. 599.

(4) *Opera Calvini*, VII, p. 598.

(5) « La foi n'est pas une nue et seule connaissance de Dieu, ou intelligence de l'Ecriture, laquelle voltige au cerveau sans toucher le cœur. » *Opera Calvini*, XX, p. 47. Instruction et confession de foi dont on use en l'Eglise de Genève, 1535. — La connaissance de Dieu ne « voltige pas seulement au cerveau en spéculant », mais doit être « dûment comprise de nous et enracinée au cœur ». *Opera Calvini*, III, Institution chrétienne, liv. I, ch. V, par. 9. — Par la foi « l'entendement de l'homme est premièrement illuminé pour entendre la vérité de Dieu ; puis après le cœur est en elle fortifié ». *Opera Calvini*, IV, p. 54. Institution chrétienne, liv. III, ch. II, par. 33.

(6) *Opera Calvini*, III. Institution chrétienne, liv. I, ch. VII, par. 4.

qu'il fait en *nos cœurs* par la foi, l'union sacrée *(mystique, mystica)* par laquelle nous jouissons de lui (1) ».

Je m'arrête, Messieurs, et me borne en face de ces affirmations authentiques, à forcer la Légende de venir répéter ses affirmations à elles. Oui, elle l'a dit, et vous l'avez entendu. « Dans *L'Institution* il n'y a pas un mouvement qui parte du cœur ; l'insensibilité de Calvin n'a d'égale que la vigueur de son raisonnement... Calvin restreint et limite la religion à l'homme raisonnable ou plutôt raisonnant. La religion est une affaire de raisonnement pur. »

Il me semble, Messieurs, qu'ici mon but est enfin atteint. Vous pouvez juger par vous-mêmes, et vous décider pour la Légende ou pour l'Histoire ; et je n'ai plus qu'à conclure cet entretien, et ces trois entretiens.

❦

Voici donc, Messieurs, ma première conclusion générale, relative à Calvin.

Probablement en effet, plus d'un auditeur, un peu ahuri par toutes mes citations, dès qu'il aura repris ses sens, me dira : soit. Mais avouez. que si Calvin a fait une grande place au cœur, à l'expérience, il a fait une place grande aussi, pour dire le moins, au raisonnement, à la dialectique ; avouez que les traits indiqués par vous de sa vie et de sa théologie ne sont ni toute sa vie ni toute sa théologie, et qu'alors en définitive, Calvin s'est terriblement contredit.

Je l'avoue, Messieurs.

Calvin s'est contredit dans sa vie. Il n'a pas toujours été à la hauteur de ses principes. Il a commis des fautes, et graves : sans oublier celle que nos adversaires blâment avec une si vertueuse persévé-

(1) *Opera Calvini*, IV, p. 238. Institution chrétienne. Livre III, chap. XI, par. 10. — « Comment est-ce que la foi nous sauve, sinon d'autant que par elle nous sommes *entés* au corps de Christ? » *Opera Calvini*, IV, p. 48. Institution chrétienne, Liv. III, ch. II, par. 40.

rance, oubliant eux, une seule chose, c'est qu'ils n'en ont pas le droit. Ce droit nous appartient à nous, exclusivement. Car pour nous, Calvin n'est pas un saint. Loin de l'adorer, nous prétendons que personne ne saurait voir ses défauts, ni surtout les regretter plus que nous. Le dirais-je? En ce qui me concerne, si au lieu d'élever une statue à Calvin, qui n'en a pas besoin, ses amis voulaient dresser un monument du bucher de Servet sur le plateau de Champel, j'applaudirais à cette idée; je proposerais cette inscription: « Cette pierre a été dressée par la piété des Calvinistes en mémoire perpétuelle de la faute de Calvin »; et tout ce que je demanderais, c'est qu'on me permît d'apporter le premier mon obole à la souscription expiatoire. — Calvin s'est contredit dans sa vie. Que celui qui est sans péché lui jette donc la première pierre.

Il s'est contredit bien plus encore dans sa théologie. Mais ici, il n'est pas aussi sûr que ce soit toujours à sa honte. Au contraire. Et, si vous voulez toute ma pensée, je le reconnaîtrai : Aucun théologien n'a poussé plus loin que Calvin la contradiction; aucun système théologique ne se compose de blocs plus durement irréductibles et contradictoires. Seulement, j'ajouterai : si c'est sa faiblesse, c'est encore plus sa force.

Calvin, en effet, n'a pas construit son système, comme le prétend la Légende, de haut en bas, en prenant une idée suprême, celle de la prédestination, et en tirant d'elle, logiquement, par une déduction irréprochablement dialectique tous ses dogmes particuliers.

Ah! c'est alors qu'il ne se serait pas contredit. Car enfin personne ne le conteste, sa logique était incomparable, inouïe, effrayante. Or il s'est contredit, et souvent, et gravement. Dans son système, il y a contradiction entre la grâce générale et la grâce particulière; contradiction entre l'autorité absolue de Dieu et la complète responsabilité de l'homme; con-

tradiction entre le témoignage suffisant du Saint-Esprit et la nécessité inévitable de l'Ecriture ; contradiction entre la divinité et l'humanité de son Christ, entre le rôle de la Parole et le rôle des Sacrements, etc., etc. — Pourquoi et comment ? — Tout simplement parce que Calvin, construisant son système, non pas de haut en bas, mais de bas en haut, au lieu de descendre d'une idée unique de la métaphysique, s'est élevé des réalités multiples de l'expérience.

Calvin prend un fait, analyse l'expérience de ce fait, en tire une formule, et puis, appliquant à cette formule sa logique intrépide, il raisonne, il raisonne jusqu'au bout, et au delà. — Après quoi, il prend un autre fait, analyse l'expérience de ce fait, en tire une formule, et y appliquant sa logique toujours également intrépide, il raisonne, il raisonne jusqu'au bout et au delà. Et ainsi de suite, jusqu'à la fin, pour tous les faits que lui fournit l'expérience chrétienne complète. — Or ces faits, avec toute leur diversité, leur complexité et leur richesse s'accordent et se combinent dans la plénitude mystérieuse, dans la synthèse organique de la vie. Mais quand la dialectique avec son scalpel les a isolés au risque de les froisser et de les blesser ; quand, avec son alambic, elle en a extrait des formules, au risque de perdre une partie de leur suc précieux ; quand, avec ses tenailles, elle les a tirés, distendus, au risque de les hypertrophier ou de les mutiler, alors ce n'est plus l'unité des faits, ici bas, c'est la contradiction des formules, qui, là haut, se manifeste dans l'abstraction du système métaphysique.

Alors que faire ? ou bien sacrifier une formule à l'autre, et, avec la formule, la part de réalité vivante que la formule représente ; ou bien, pour conserver toute la réalité dans la richesse de sa vie, s'arrêter devant une contradiction apparente et provisoire.

Eh bien ! de ces deux maux, auxquels l'homme est réduit par la faiblesse native de son esprit, court toujours par quelque bout, Calvin n'a pas hésité : il a choisi le moindre, il s'est contredit. C'est son mérite

conscient ou inconscient. Il n'a rien voulu sacrifier du trésor sacré de l'expérience chrétienne. Il a voulu le transmettre dans son intégrité évangélique à ses successeurs, à nos études, à nos analyses, à nos constructions nouvelles... et toujours renouvelées, jusqu'au jour où, connaissant comme nous avons été connus, et assez élevés dans le monde des esprits pour embrasser d'un seul et même regard toute la réalité expérimentale, et toute l'explication métaphysique, nous verrons s'évanouir les contradictions provisoires, et apparaître enfin l'unité parfaite de la pensée, dans l'unité parfaite de la vie, en Dieu !

Et après ma conclusion générale relative à Calvin, voici ma conclusion générale, relative à ses critiques. J'ai commencé ma première conférence par un hommage sincère *à la forme*, que le plus éminent d'entre eux avait donnée à ses observations. Je tiens à terminer ma dernière conférence, par un hommage, non moins sincère, mais plus reconnaissant encore, *au fond* de ces observations elles-mêmes.

Calvin, a-t-on dit, a *intellectualisé*, a *aristocratisé*, a *individualisé* la religion. Après toutes nos explications, il nous est permis, et facile, ce semble, de dégager, pour le retenir, le triple et magnifique éloge que ces trois reproches contiennent.

L'œuvre de Calvin a été grande parce qu'il a *intellectualisé* la religion, c'est-à-dire (puisqu'on ne peut l'accuser d'avoir mis l'intelligence à la place légitime du cœur ; puisqu'on est obligé au contraire de le féliciter d'avoir remis le cœur à la place illégitime de l'intelligence), c'est-à-dire, parce qu'il a débarrassé la religion du matérialisme, souvent inepte, sous le poids duquel elle succombait. Et ici, il me suffit des propres paroles du *Courrier de Genève*. L'Eglise souffrait d'un abcès, d'une tumeur interne, infectieuse, mortelle. Calvin se lève ; il frappe l'Eglise ; l'abcès crève, et l'Eglise est sauvée. Parfaitement. Qu'aujourd'hui, cette même église essaie d'esquiver sa dette de

reconnaissance en traitant son sauveur d'abominable parricide, cette ingratitude ne fait rien à l'affaire. Tout au plus prouverait-elle que l'opération n'a pas complètement réussi. Et en effet quel bistouri, même déguisé en poignard, pourrait absolument débarrasser un organisme d'un de ces abcès gangreneux, que l'histoire a désignés sous le nom d'Alexandre VI ou de Tetzel? Seulement, Messieurs, le matérialisme, même mystique et superstitieux, n'est pas le sentiment. Et combattre ce matérialisme, ce n'est pas faire preuve d'intellectualisme: c'est tout simplement faire preuve de spiritualisme et de bon sens. Le spiritualisme du bon sens! Oui, voilà le souffle que Calvin a fait passer à travers les vieux sanctuaires. Plus qu'un souffle, direz-vous: c'était une tempête! Tant mieux! il n'en fallait pas moins pour renverser certaines idoles, pour faire voler en poussière certaines reliques innommables de Saint-Pierre, pour chasser certains miasmes de la Madelaine ou de Plainpalais. Que ce spiritualisme du bon sens souffle encore, et souffle fort. Ce n'est pas l'église de Notre-Dame de Lourdes, ou l'église du Sacré-Cœur et de Marie Alacoque qui en profiteront le moins.

L'œuvre de Calvin a été grande parce qu'il a *aristocratisé* la religion; c'est-à-dire (puisqu'on ne peut l'accuser d'avoir créé des classes et des castes, puisqu'on est obligé de le féliciter d'avoir fondé la démocratie ecclésiastique, la démocratie religieuse), c'est-à-dire parce que, grâce à l'autorité de la Bible, grâce aux écoles obligatoires pour la lecture de cette Bible, et d'où sortaient tout naturellement les collèges et les académies, grâce aux innombrables ABCD pour les enfants, pour les petits enfants, aux Instructions, aux Sommaires, aux petits Catéchismes, grâce aux chants, aux prières en langue vulgaire, et surtout aux prêches incessants, deux le dimanche et trois la semaine (rappelez-vous les 2000 sermons de Calvin) qui élèvent rapidement l'intelligence et la moralité des plus illettrés, des couches les plus basses de la population,

grâce à cet esprit biblique d'activité, de progrès, à la fois intellectuel et pratique, en même temps que religieux et moral, grâce, en un mot, à cette puissance, qu'on n'avait jamais vue et qu'on n'a jamais revue, d'instruction inséparable de l'éducation des masses, le calvinisme a partout constitué ses adhérents en élite. Mais où donc a-t-on vu que élite et démocratie fussent des termes contradictoires? Et où donc est le mal d'avoir fourni à la démocratie moderne l'élite de ses ouvriers, l'élite de ses savants, l'élite de ses industriels, l'élite de ses commerçants, l'élite de ses peuples? Le calvinisme a été le sel, a été le levain de la démocratie. Oui, mais encore une fois où est le scandale, et qui donc est mal venu à se plaindre, sinon cette église catholique elle-même, qui est obligée de l'avouer par la bouche de son propre représentant: c'est au calvinisme que le catholicisme du XVIIme siècle a dû l'élite de ses chrétiens, les Pascal et même les Bossuet?

Et enfin l'œuvre de Calvin a été grande parce qu'il a *individualisé* la religion. Ce dernier reproche en effet résume et concentre tous les éloges. Car l'individualisme calviniste a pour cause un sentiment, le sentiment moral, et il produit une élite: l'élite morale. — Ici, je cite, et j'écoute avec ravissement l'éminent conférencier, le directeur de la *Revue des deux Mondes*: « Calvin, dit-il, a imposé le problème moral, dans toute son ampleur, à la conscience de l'individu. » — Plus encore! « Calvin, dit-il, a rendu, tant à la cause de l'humanité, qu'à celle même de la religion un service inoubliable, en mettant la conformité de la conduite avec la croyance, au premier rang des préoccupations des chrétiens. » — Plus encore! « Disons-le donc, sans hésitation, conclut-il, puisque le monde retournait en foule aux philosophies de la nature, et ne semblait désormais aspirer qu'à redevenir païen, puisque l'altération des mœurs le conduisait aux abîmes, nul plus que Calvin n'a contribué à le retenir, ou à l'arrêter sur cette pente... »

Calvin, le plus grand vainqueur moderne du paganisme et de l'immoralité ? Calvin, le plus grand prophète moderne de la responsabilité et de la sincérité ? D'après M. Brunetière ! Jamais admirateur, même excessif, n'en avait dit autant.

En vérité, Messieurs, que devient la triple tiare, avec tous ses rubis et ses diamants, indûment posée par la donation de Constantin et par les Décrétales sur la tête du Pape de Rome, comparée à la triple couronne, avec ses joyaux éblouissants aux yeux de la conscience, et qui voient la morale, authentiquement posée celle-là, par la main de ses adversaires les plus redoutables, sur la tête du « pape » de Genève ?

J'assiste étonné, ému à cette critique qui se termine en apothéose... je me tais. Car, en définitive, il ne s'agit pas seulement d'être fier d'un pareil calvinisme ; il s'agit surtout, Messieurs, d'en être digne.

[Publications du même auteur :








3 2044 023 410 012

